FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1931 N° 12

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Henri HUCKEL

né à Héricourt (Haute-Saône), le 26 février 1897

PHARMACIEN DE 1re CLASSE

DU MYSTICISME A LA MÉDECINE

DE QUELQUES PRATIQUES EMPIRIQUES ACTUELLEMENT ENCORE UTILISÉES COMME MOYENS THÉRAPEUTIQUES

Président : M. MERKLEN, PROFESSEUR

MONTBÉLIARD

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE MONTBÉLIARDAISE

1931

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548010_0057

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1931 N° 12

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Henri HUCKEL

né à Héricourt (Haute-Saône), le 26 février 1897

PHARMACIEN DE 1re CLASSE

DU MYSTICISME A LA MÉDECINE

DE QUELQUES PRATIQUES EMPIRIQUES ACTUELLEMENT ENCORE UTILISÉES COMME MOYENS THÉRAPEUTIQUES

Président : M. MERKLEN, Professeur

MONTBÉLIARD

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE MONTBÉLIARDAISE

—

1931

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen	MM.	MERKLEN, ✲, ✪ I.
Assesseur		NICLOUX, ✲, ✪ I.

Professeurs

Embryologie	MM.	ANCEL. ✲, ✪ I.
Anatomie		FORSTER, ✲, ✪ I.
Histologie		BOUIN, O. ✲, ✪ I.
Physiologie		SCHAEFFER, ✪ I.
Physique biologique		VLÈS, ✲, ✪ I.
Chimie biologique		NICLOUX, ✲, ✪ I.
Anatomie pathologique		MASSON, ✲, ✪ I.
Pharmacologie, Médecine expérimentale		N...
Hygiène Bactériologie		BOREL, C. ✲, ✪ I.
Médecine légale		CHAVIGNY, C. ✲, ✪ I.
Clinique médicale		MERKLEN, ✲, ✪ I. AMBARD, ✲, ✪ I.
Clinique chirurgicale		LERICHE, O. ✲, ✪ I. STOLZ, ✲, ✪ I.
Clinique ophtalmologique		WEILL, ✪ I.
Clinique dermatologique		PAUTRIER, O. ✲, ✪ I.
Clinique psychiatrique		PFERSDORFF, ✲, ✪ I.
Clinique neurologique		BARRÉ, ✲, ✪ I.
Clinique gynécologique et accouchements		REEB, ✪ I.
Clinique infantile		ROHMER, ✲, ✪ I.
Clinique oto-rhino-laryngologique		CANUYT, ✪ A.

Professeurs sans chaire :

MM. ARON Max, ✪ I.
BELLOCQ, ✪ I.
FONTÈS ✪ A.
GÉRY, ✪ A.
SCHWARTZ, ✪ I.

Chargés de cours et agrégés :

MM. BLUM Paul, O. ✲, ✪ I.
GELMA, ✪ A.
GUNSETT, ✲, ✪ A.
HANNS, ✲ ✪ A.
HUMBERT, ✲, ✪ A.
KAYSER.
KELLER, ✪ A.
KREISS.
LARROUSSE, ✪ A.
REISS.
SIMON, ✲, ✪ A.
SIMONIN, ✲.
VAUCHER, ✪ A.
WEISS A.

Chargés d'un cours complémentaire :

MM. BOECKEL A., ✲. MEYER M. ROEDERER.

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

Serment d'Hippocrate

En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis resté fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

A la mémoire des pharmaciens

GUILLAUME KRAEHE (1794-1872)

mon arrière-grand'père

HENRI HUCKEL (1834-1911)

mon grand'père

Il me suffit de suivre la voie qu'ils ont tracée.

A MON PÈRE, THÉODORE HUCKEL

pharmacien

ET A MA MÈRE

auxquels je dois ce que je suis,

bien faible témoignage de reconnaissance affectueuse.

A JEANNE HUCKEL-GRABER

son activité inlassable m'a permis de mener à bonne fin cette étude divertissante.

A NOS ENFANTS

Puisse cet exemple leur montrer que l'étude peut être autre chose qu'un travail pénible.

A MES SŒURS

AU COMMANDANT ET A MADAME LION

Les collections d'art indo-chinois qu'ils ont rassemblés à Couthenans m'ont fourni quelques-uns des plus précieux documents que j'ai eu à utiliser dans la préparation de cette étude.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

A mon ami

M. LE PASTEUR ANDRÉ PARROT

diplômé de l'Ecole du Louvre
ancien élève de l'Ecole biblique de Jérusalem.

Son érudition me fut précieuse. Qu'il soit remercié de tout cœur pour l'amabilité avec laquelle il m'ouvrit les richesses que sa science, son endurance et sa patience ont accumulé au cours de ses pénibles campagnes archéologiques en Orient.

A M. LE PROFESSEUR MERKLEN

Professeur de Clinique médicale.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Il m'a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse. Qu'il soit assuré de ma profonde gratitude.

A M. LE DOCTEUR PAUL BLUM

Chargé de cours de thérapeutique et d'hydrologie.
Officier de la Légion d'honneur.

Ses conseils éclairés m'ont guidé dans l'élaboration de ce travail. La riche documentation qu'il a constituée me fut d'un grand secours. J'y ai eu largement recours. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements cordiaux et de ma respectueuse reconnaissance.

INTRODUCTION

« Si vous voulez éviter de vous écarter de votre route, prenez pour guide les anciens maîtres de l'art, méditez leurs ouvrages et suivez le chemin qu'ils vous ont tracé, sans cependant adopter aveuglément les différentes opinions qu'ils ont transmises. »

Extraites du discours que le grand Lavoisier adressait le 15 mai 1807 aux lauréats de la Société de Pharmacie de Paris, ces paroles sont toujours vraies et renferment des conseils dont chacun de nous pourrait, plus d'un siècle plus tard, faire son profit.

S'il est vrai que comme la vie elle-même, la science est un éternel recommencement, que d'erreurs auraient été évitées si les générations successives avaient fait une plus large place aux travaux de leurs prédécesseurs ; mais aussi combien plus grands et plus féconds auraient été leurs travaux et leurs recherches, si les résultats de leur activité n'avaient pas été limités ou même annihilés par une observation trop stricte des vérités proposées ou des lois imposées par les Anciens.

Rappelons quelques noms seulement parmi la multitude de ceux qu'il nous faudrait citer comme des précurseurs qui semblaient avoir définitivement ouvert la voie au progrès.

N'est-ce pas Galilée qui avait introduit dans les sciences le raisonnement expérimental? N'est-ce pas Descartes qui avait écrit le Discours de la Méthode? N'est-ce pas Saint-Simon qui avait proposé comme pierre de touche le Temps et l'Expérimentation ?

Ne semble-t-il pas que leurs travaux devaient être infiniment productifs et ne sommes-nous pas en droit de nous étonner quand nous constatons qu'il a fallu arriver jusqu'à Claude Bernard pour que synthétisant les idées

théoriques et philosophiques son cerveau génial élabore la Méthode Expérimentale.

La Science Médicale sans être la résultante précise des autres sciences, leur doit beaucoup et leur fait constamment des emprunts renouvelés, qui expliquent, en grande partie, comment les découvertes réalisées dans le domaine de l'une d'elles peuvent avoir une répercussion certaine sur les méthodes de l'art de guérir.

Les magnifiques travaux de nos contemporains, que nous révèlent chaque année des congrès nombreux et des publications multiples, ne diminuent cependant en rien les mérites de nos devanciers. S'ils n'ont pas toujours retiré de leurs efforts les satisfactions qu'ils pouvaient légitimement en attendre, ces efforts, stériles en apparence, ne furent pas inutiles ; et, parfois, nous avons l'agréable surprise d'être nous-mêmes les heureux bénéficiaires de recherches et de travaux antérieurs dont les résultats semblaient devoir être épuisés à jamais.

Rabelais l'avait constaté quand il écrivait : « Il faut à la science le travail successif des générations ; et ce qu'elle a de mystérieux dans sa grandeur, c'est que plus nous saurons, plus nous verrons se présenter à nous de nouveaux problèmes à résoudre. La science comme la nature est infinie. »

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de rechercher comment certaines pratiques empiriques ont pu donner naissance à des méthodes thérapeutiques qui sont actuellement encore employées et qui, si elles ne sont pas toutes expliquées de façon à satisfaire les esprits scientifiques les plus critiques, ont tout au moins le grand mérite d'avoir résisté, jusqu'à présent, à l'épreuve du Temps et de l'Expérimentation, ces deux pierres de touche de Saint-Simon.

Pourquoi rejetterions-nous un procédé thérapeutique qui s'est révélé efficace, sous le prétexte que son action n'est pas connue, ou que cette action n'est pas conforme aux découvertes scientifiques les plus récentes ? Dirons-

nous : « La mode est à ce remède prenez-en pendant qu'il guérit ? »

Dans son Introduction à l'Etude de la Thérapeutique, Monsieur le Professeur Paul Blum n'a-t-il pas écrit : « C'est le rôle de la thérapeutique de remédier aux accidents qui raccourcissent la durée de la vie humaine ou en troublent le cours par l'apparition de phénomènes pénibles ou dangereux. » Diminuons ou faisons disparaître ces phénomènes pénibles ou dangereux et nos malades nous en seront beaucoup plus reconnaissants que si nous leur démontrons, en invoquant Aristote, qu'ils doivent souffrir en vertu des grands principes de la nature.

Pour historiques qu'elles soient, nos recherches n'ont pas eu pour but d'écrire une nouvelle histoire de la médecine. De tels ouvrages ne manquent pas et leurs auteurs se sont généralement attachés à en montrer plus spécialement un des aspects. Certains ont présenté les faits en suivant l'ordre chronologique ; d'autres ont suivi l'histoire des mœurs médicales à travers les diverses civilisations ; d'aucuns ont étudié l'histoire des maladies et de leurs traitements au cours des âges, d'autres ont écrit l'histoire des drogues ; d'autres ont décrit les conceptions médicales érigées en systèmes au long des siècles ; Monsieur le Professeur Paul Blum, dans son ouvrage cité plus haut, a réalisé une sorte de synthèse en nous faisant suivre l'évolution des tendances médicales sous la forme commode des grandes Périodes thérapeutiques.

Quelques chercheurs érudits ont été tentés par l'étude de quelques unes des méthodes thérapeutiques et plusieurs thèses ou travaux ont été publiés par exemple sur la saignée, l'hydrothérapie.

Nous voulons tenter aujourd'hui, de présenter une vue d'ensemble. Nous serons évidemment incomplet, car l'importance de notre sujet pourrait fournir la matière de plusieurs gros ouvrages et nous nous sommes efforcés de rester dans des limites raisonnables.

BOUDHA ET BRULE-PARFUMS

(Page 1)

Ces objets font partie des collections du Commandant Lion
qui nous a aimablement autorisé à les photographier.

I

LES FUMIGATIONS

La lecture des textes anciens nous apprend que la pratique des fumigations remonte aux temps les plus reculés de l'histoire de l'humanité, sans qu'il soit possible de déterminer nettement pour quelle part elles étaient sous la dépendance des rites religieux, de coutumes hygiéniques ou d'intentions thérapeutiques.

Dès la plus haute antiquité les hommes ont employé à la purification de l'air des parfums (1) dont ils augmentaient la diffusibilité par la chaleur et principalement en les faisant brûler.

En Crète et dans les îles de la mer Egée, pour honorer la déesse ou pour écarter les démons, on brûlait de l'encens.

Tertullien rapporte dans son apologétique que l'encens était employé par les chrétiens des premiers temps comme un moyen de purifier l'air des lieux souterrains où ils célébraient leurs cérémonies religieuses.

Dans l'Inde où les coutumes n'ont pas changé depuis un temps immémorial, devant les statues de Boudha se trouve une table élégante surchargée de lumières, de cassolettes où brûlent des parfums et surtout des fleurs.

(1) « Nous n'avons pas de mot en français pour exprimer l'action de parfumer si ce n'est quand le parfum se dégage en vapeur : on se sert du terme général et peu juste de fumigation.

« Il faut appeler parfum (per fumum : par le moyen de la fumée), toute substance qui donne lieu à des émanations agréables au sens de l'odorat ». (*Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle...* Paris, 1838. Tome II, page 106).

La religion des Mèdes et des Perses qui leur fut révélée par le sage Zoroastre, comportait l'adoration d'Ormusd (ou Ahura-Mazda) principe du bien, sous la forme de la flamme, principe de la pureté. Au sommet d'autels appelés pyrées on brûlait des bûchers de bois odoriférants. Contrairement aux pratiques de la plupart des autres religions, les victimes des sacrifices n'étaient pas brûlées pour ne pas souiller la pureté du feu. Pour cette même raison les cadavres n'étaient pas incinérés, mais abandonnés aux oiseaux dans de grandes tours rondes ouvertes par le haut comme font encore actuellement les Parsis, secte de l'Inde, à Bombay, derniers fidèles avec les Guèbres, du culte d'Ormusd.

C'était assurément une bonne pratique d'hygiène que l'incinération des déchets animaux victimes de la voracité de nos lointains ancêtres ou offerts par eux en sacrifices aux dieux et aux génies.

Mais, par contre, quelle puanteur devait caractériser l'atmosphère à l'entour des autels et dans les temples où se pratiquaient ces sacrifices sanglants.

Pour avoir quelques précisions sur le cérémonial des sacrifices, il nous suffit de nous reporter aux règles que Moïse avait établies pour les Hébreux (1).

Dans la religion suméro-akkadienne, les sacrifices étaient précédés de tout une cérémonie pour préparer le temple, comme nous le rapporte L. Delaporte *(La Mésopotamie,* page 185) :

« Deux heures après le lever du soleil commence la purification du temple. Un incantateur l'asperge d'eau... il fait résonner la timbale d'airain, se sert d'un brûle-parfum et d'une torche... Un peu après le coucher du soleil, le grand prêtre fait un fagot de quarante roseaux

(1) Nous lisons par exemple au *Lévitique I*, 5 à 9 : « Il égorgera le veau devant l'Eternel, et les Fils d'Aaron, les sacrificateurs offriront le sang et le répandront tout autour sur l'autel qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation. Ensuite, il dépouillera l'holocauste et le coupera suivant ses parties. Alors les fils d'Aaron mettront le feu sur l'autel et arrangeront les morceaux, la tête et la graisse sur le bois qu'on aura mis au feu sur l'autel, en holocauste, en sacrifice fait par le feu, en agréable odeur à l'Eternel.

liés par une branche de palmier, les place dans une fosse au milieu de la cour principale du temple, les arrose de crème, de miel et d'huile. Un taureau blanc est amené là pour être immolé et le roi lui-même met le feu au fagot au moyen d'un roseau enflammé. »

Les Egyptiens avaient une autre méthode : « Pour les sacrifices à Isis on remplit l'intérieur d'un bœuf de pains de pure farine, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe et d'autres aromates ; on le brûle ensuite en répandant une grande quantité d'huile sur le feu. » (*Euterpe.*)

Parmi les tombes des constructeurs des grandes pyramides se trouve entre autres celle d'un fonctionnaire désigné comme « surintendant pour les fumigations sanitaires dans la maison du dieu Toth ».

L'odeur fade du sang fraîchement répandu, les exhalaisons nauséabondes des liquides organiques en putréfaction, les buées émises par les entrailles béantes et les viscères déchirés, les émanations des bûchers où se consumaient les dépouilles et les graisses, l'âcreté des vapeurs et des fumées qui s'élevaient lentement vers le ciel accompagnés de vœux et des prières, toutes ces horribles senteurs devaient réaliser un mélange olfactif répugnant, même pour les odorats les moins raffinés et les moins prévenus, que des fumigations d'herbes aromatiques ne devaient que bien imparfaitement corriger (1).

---

(1) Dans l'Inde, les cadavres sont brûlés sur des bûchers, et tous les Indiens pieux aspirent à mourir et à être brûlés à Bénarès, la ville sainte. C'est ce que nous raconte M. Francis de Croisset dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er février 1930, page 655 (Nous avons fait un beau voyage... IV, Bénarès. — Les Bûchers) :

« Depuis quelques minutes des odeurs pestilentielles m'assaillent, âcres « et fades à la fois. Montent-elles des eaux vertes suspectes ?

« Tenez, me dit Hollicot, l'on voit des bûchers.

« Très loin encore, à travers un lourd brouillard, leurs feux rouges « crépitent.

« — C'est le ghat des bûchers populaires, m'apprend-il. Mais les bû- « chers snobs sont sur la Sharanpaduka. Etre brûlé là, c'est un privilège « très recherché et ça compte pour beaucoup dans le contrat de mariage.

« — Le Sharanpaduka est réservé aux maharajahs ?

« — Non, aux nobles. Les maharajahs se font incendier sur la terrasse « de leur palais. La cendre coule par une rigole et ils ont droit au bois de « santal. C'est plus agréable pour l'odorat des familles.

« Il doit avoir raison, car maintenant une atroce vapeur nous arrive. »

Les plantes odoriférantes se révélant insuffisantes, des parfums plus intenses leurs furent ajoutés et souvent les remplacèrent complètement (1). Les sucs végétaux concrétisés sous l'aspect de baumes, de gommes, de résines permirent au parfumeur de créer un nouvel art. On sait à quel commerce considérable donnait lieu en Orient l'emploi des parfums, les échanges d'aromates, d'épices, de baumes, de gommes, de résines, toutes ces productions merveilleuses dont les noms défilant devant nos yeux réveillent des souvenirs et évoquent dans notre esprit les longues caravanes de chameaux lourdement chargés, les riches marchands en costumes bariolés, la traversée des déserts, les chemins reliant l'Inde et l'Arabie, la reine de Saba apportant des aromates à Salomon le grand Roi, les rois mages présentant la myrrhe (2) et l'encens au petit enfant couché dans une étable....

Les parfums et les épices faisaient également partie des marchandises que les phéniciens allaient chercher en Asie. Leurs comptoirs du Golfe Persique leur servaient de relais et les caravanes y apportaient les produits de l'Inde et de la Chine.

Plus tard, ce commerce constituera une des branches les plus importantes de la prospérité des armateurs Génois et des riches marchands Vénitiens tandis que les Florentins acquèreront une grande réputation dans l'art de la parfumerie.

Ce monopole suscitera aux Italiens des rivalités en particulier de la part des Portugais, dont les navigateurs hardis chercheront le passage qui leur permettra d'atteindre les Indes après avoir contourné l'Afrique.

---

(1) Pline rappelle qu'au temps du vieux Priam, on se contentait pour tout parfum, de brûler dans les temples du bois de cèdre et de citronnier, arbres très communs dans la Natolie. « Et encore que ces ensencements, ajoute le naturaliste, ne sentissent trop bon : pour cela néanmoins ils ne voulaient ayder de jus de roses qui toutefois était déjà usité en ce temps-là, auquel on faisait grand cas de l'huyle rosat. »

(*Dictionnaire pittoresque*, Tome II, page 107).

(2) L'or, la myrrhe et l'encens faisaient partie des présents offerts en 1928 par ses voisins au fastueux mahajah de Kathapurta à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de son avènement.

Les galants paladins offriront à leurs dames des parfums d'Arabie, souvenirs de leurs expéditions en terre sainte et des dangers encourus pendant les croisades.

Primitivement, les herbes odorantes, les parfums et les aromates étaient projetés sur les bûchers mêmes où étaient incinérés les offrandes (1), les bois précieux comme le santal ou le cannelier, les bois résineux comme le genévrier ou le cèdre, les bois odorants (2) comme le citronnier, constituant eux aussi des combustibles.

Mais peu à peu la technique se perfectionne. Des autels spéciaux sont réservés à ce seul usage. Quand Moïse institua le culte du vrai Dieu dans le désert, il comprit dans les accessoires des sacrifices un autel de parfums (3). De même dans le temple élevé à Bel, au milieu de la ville de Babylone (4), et dont la construction est attribuée à Sémiramis, vers 1200 av. notre ère, Hérodote, qui le visita, nous décrit deux autels : l'un tout en or sur lequel on immolait les victimes, l'autre, très grand, où l'on brûlait chaque année à la fête du Dieu « mille talents pesant d'encens » (soit environ 26.500 kilogrammes).

Des fouilles faites avant 1914 à Tacannak (Palestine) ont permis de trouver un autel à encens datant du VIII^e^ siècle av. J. C.

Sur une monnaie de l'empereur Macrin, du III^e^ siècle après J.-C. est représenté un autel à encens qui se trouvait dans le temple de Byblos.

---

(1) *Lévitique II*, 2 à 3. Quand quelqu'un fera une offrande ou don, son offrande sera de fleur de farine sur laquelle il versera l'huile et mettra de l'encens... et le sacrificateur... fera fumer son mémorial sur l'autel.

(2) *Lévitique XIX*, 6. Le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi et les jettera au milieu du feu où brûlera la vache.

(3) *Exode XXX I.* Tu feras aussi un autel pour y faire fumer le parfum, tu le feras de bois de sittim.

Rappelons que le sittim est une espèce d'accacia. « Le bois de sittim est léger et dur et se conserve très longtemps. Tous les meubles sacrés nécessaires au culte du vrai Dieu furent exécutés en bois de sittim » (Nicklès : *Le monde végétal chez les Hébreux*, Dijon, 1923).

(4) Des hauts reliefs de temples assyriens représentent l'un Azurnazirpal (870 av. J. C.), près d'un autel à encens ; l'autre Asurbanipal (650 av. J. C.), qui fait une libation devant une table à offrande et un autel à encens.

Puis nouvelle amélioration, au lieu de faire brûler les parfums à même l'autel, on y aménage des brasiers d'abord fixes, puis des réchauds mobiles, constitués la plupart du temps par des trépieds de marbre, de bronze ou de métal précieux. Ils furent aussi munis parfois de couvercles percés de trous laissant un passage à la fumée de l'encens.

Ces brûle-parfums placés autour de l'autel et répartis dans le sanctuaire permirent d'entretenir des fumigations en dehors des périodes (1) des sacrifices et de maintenir dans les temples cette atmosphère entêtante que connaissent bien tous les septentrionaux qui ont visité les boutiques des marchands arabes ou les bazars orientaux.

Un nouveau progrès est marqué par l'utilisation des encensoirs (2) dont le double but consiste autant dans l'augmentation momentanée de la concentration des effluves parfumées, que dans la facilité qu'ils donnent de diriger ces effluves dans une direction déterminée.

Les Egyptiens selon Plutarque parfumaient l'air le matin par des parfums de résines ; ils faisaient brûler la myrrhe à midi, et le soir des pastilles composées de myrrhe et d'oliban (3).

---

(1) La coutume de brûler de l'encens ou des substances aromatiques dans les sacrifices se retrouve chez toutes les nations de la terre. Dans la mythologie, quand les dieux se manifestent aux mortels, leur présence est signalée par les émanations les plus suaves ; les nuages qui les apportent sont toujours des nuages parfumés (*Dictionnaire pittoresque...*).
Exode XXX, 34 « Prends des aromates, du stracte, de l'onyx et du galbanum des aromates et de l'encens pur à parties égales et tu en feras un parfum selon l'art du parfumeur ».

(2) *Lévitique XVI*, 12-13 : « Aaron prendra un encensoir plein de charbons ardents de dessus l'autel devant l'Eternel, et plein ses deux mains de parfum d'aromates en poudre... et il mettra le parfum sur le feu afin que la nuée de parfum couvre le propitiatoire ».

(3) « Avant toute cérémonie religieuse, le roi reçoit des purifications par l'eau, l'encens, le natron... Deux prêtres coiffés des masques des dieux Horus et Thot le lavent et le fumiguent » (A. Moret : *Le Nil et la civilisation Egyptienne*, page 313).
Sur de nombreux bas-reliefs des monuments Egyptiens, le pharaon est représenté tenant à la main une pelle avec laquelle il offre l'encens. Par exemple, au temple d'Abydos, le pharaon Séti Ier brûle l'encens devant Horus.
Plusieurs pelles à encens provenant de Palestine ou de Syrie se trouvent au musée du Louvre.

Les Hébreux employaient pour purifier les lépreux et leurs habitations des fumigations de bois de cèdre, de noix de cyprès, l'hysope et l'origan, le bois de genévrier et le bois de santal. Ces mêmes produits leur étaient prescrits pour la purification légale, après le contact d'un mort ; tandis qu'on leur ajoutait la menthe, le galbanum et le cinamome quand il s'agissait de purifier les maisons ou la synagogue.

Bientôt ces pratiques un peu vagues en apparence semblent se préciser et les fumigations semblent recevoir des applications plus visiblement utilitaires.

Dioscoride chasse les serpents et les vipères avec la fumée que dégagent, en brûlant, de vieilles chaussures. De même en Lybie, la tribu des Psylles renommés comme charmeurs de serpents, protége l'armée de Caton contre ces hôtes indésirables : les éloignent en brûlant à l'entour du camp des herbes odoriférantes telles que la centaurée, le fenouil, l'érica, le mélèze et l'aurone. D'après Pline, le galbanum qu'on brûle comme parfum a la propriété de chasser les moustiques.

Les fumigations furent également employées comme accessoires des bains. « On pratiquait jadis les fumigations après le bain pour dessécher le corps, on recourait aux frictions à l'aloès et au santal ; on mettait aussi ce dernier dans l'eau du bain pour le parfumer. » (Cabanès : *Mœurs Intimes du Passé*, série II. *La Vie aux bains*, page 14.)

Mais bientôt elles constituent complètement les bains de vapeur dont les excitations sensorielles pouvaient être variées suivant les plantes qui les produisaient. Reproduisons comme l'a fait notre érudit confrère le Docteur Cabanès le récit d'Hérodote : « Les Scythes prennent de la graine de chanvre, se glissant sous des tentes de laine foulée, ils mettent cette graine sur des plantes rougies au feu. Lorsqu'elle commence à brûler, elle répand une si grande vapeur, qu'il n'y a point en Grèce d'étuve qui ait plus de force. Les Scythes étourdis par cette vapeur jettent des cris confus... ils se faisaient ensuite verser de

l'eau sur le corps par leurs femmes puis se séchaient avec des feuilles de cyprès et de cèdre. »

Ne mentionnons que pour mémoire les diverses espèces de bains de vapeur ; ils ne constituent qu'une petite partie du programme des opérations exécutées dans les thermes antiques, les bains turcs, les étuves médiévales.

Dans son idylle XXIV, Théocrite nous conte qu'après qu'Hercule eut étranglé les deux serpents que Junon avait envoyés dans son berceau, la maison dut être purifiée « mais d'abord purifiez la maison par le feu et par le soufre : arrosez-là d'eau pure et salée, selon le rite, et sacrifiez un porc mâle au très haut Jupiter ».

Ulysse employera également des fumigations de soufre pour purifier la maison et la cour après l'enlèvement des corps des prétendants massacrés, à son retour chez lui, car le soufre allumé empêche la contagion. *(Odyssée)*.

Lors de la grande peste d'Athènes, Hippocrate fit allumer dans les rues et les carrefours, de grands feux où il fait jeter des fleurs et des herbes aromatiques. Après lui, Ovide considère, à son tour, l'air comme étant l'agent de transmission de la peste d'Egine.

Virgile emploie les fumigations pour la thérapeutique vétérinaire et recommande de brûler du galbanum pour traiter les ruches dans lesquelles les abeilles sont malades.

Tibulle nous raconte qu'il promenait trois fois le soufre purificateur autour du lit de Délie, sa bien-aimée, alitée par la maladie.

Au moyen-âge, en dehors des utilisations religieuses des fumigations rituelles, c'est surtout par l'emploi qu'on en fit contre le grand fléau médiéval, contre la peste, que nous les trouvons mentionnées par quelques auteurs.

Guy de Chauliac, professeur à Montpellier, parlant de la peste de 1548 dit : « Pour la préservation, il n'y a rien de meilleur que de fuir la région avant d'être infect, et se purger avec pilules aloétiques ; et diminuer le sang par phlébotomie, amender de l'air par le feu, conforter le cœur par thérique et pommes, et chose de bonne odeur. »

Les médecins eux-mêmes avaient recours à des mesures prophylactiques : Mauget dans son traité de la peste nous décrit le costume que devaient revêtir tous ceux qui approchaient les pestiférés : « Il est de maroquin de Levant, le masque et les yeux de cristal et un long nés rempli de parfums. Le nés en forme de bec n'a véritablement que deux trous, un de chaque côté à l'endroit des ouvertures du nés naturel ; mais cela peut suffire pour la respiration et c'est pour porter avec l'air que l'on respire l'impression des drogues renfermées plus avant dans le bec. »

Pierre de Sordes de Figeac, atteint lui aussi de la maladie à l'âge de vingt ans en 1587 écrivit sur la peste un traité qu'il dédia au cardinal de Sourdis, archevêque d'Aquitaine. Nous y lisons qu'on se préservait de l'infection en évitant la fatigue, la colère, l'intempérance. . en parfumant ses habits avec « laurier, romarin, serpaulet, marjaulaine, sauge, fenouil, bois de genébrier, myrrhe, encens, etc. ». Il faut désinfecter la chambre avec des fumigations de bon foin sec... se boucher les oreilles d'un peu de coton qui sente le musc, tenir dans sa bouche un clou de girofle ou un morceau de racine d'angélique, munir ses mains d'une éponge imbue de vinaigre rosat qu'il faut flairer souventes fois...

Il en était de même dans le Comté de Montbéliard. « Les nombreuses épidémie de peste qui, aux XVI et XVII^e siècles ravagèrent notre pays (1), obligèrent nos ancêtres

(1) Notamment dans les années 1566, 1575, 1581, 1584, 1586-88. Cf. A. Tuetey : *Les Allemands en France*, tome I, p. 296.

La peste fut particulièrement cruelle dans la contrée en 1635. Le duc Charles de Lorraine avait envahi le Comté de Montbéliard et cerné la ville au mois d'Avril. Il leva le siège à l'approche d'une armée de secours que nous envoyait la France sous le commandement du marquis de La Force.

Dans notre ville pleine de soldats malades et de blessés, et où s'étaient réfugiés les habitants des villages, la peste fit son apparition le 1^er juin 1635. Les testaments établis dans le courant de l'été remplissent plusieurs liasses d'archives. C'était prendre une sage précaution, car, à Montbéliard même, deux mille personnes succombèrent, dont 585 bourgeois.

Voici deux documents curieux concernant cette effroyable maladie.

Le premier est une consultation donnée au magistrat de la ville en 1631, — donc avant son apparition — sur les mesures à prendre en temps de peste.

Le second est une lettre émanant du même auteur, le chirurgien Ni-

à prendre des mesures énergiques pour combattre le fléau. Les moyens auxquels on recourt sont de deux sortes ; règlement de police sanitaire, remèdes préservatifs et curatifs, isolement. »

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les développements que comporte cette importante question. Nous parlerons seulement de l'institution du *barbier de la peste.*

---

colas Dargent, qui, en août 1635, cette fois en pleine épidémie, adresse gracieusement une boîte d'opiat et une de pilules à chacun des membres du Magistrat pour « les conserver en santé » dans la charge publique dont ils sont revêtus.

1631. Consultation du chirurgien Nicolas D'Argent sur la peste.

Le soubsigné chirurgien des pestifférés donne sauf melleur advis à mes honorez sieurs les Maire et Neufs bourgeois l'ordre que l'on doit tenir en temps de peste.

Premièrement on doit faire tenir les maisons et rues nettes et n'y souffrir aucun immondice ny ordure et les faire porter loin de la ville ; aussy faire tenir les rivières et puits ou fontaines nettes de toute impureté ; pareillement de ne vendre chair infecte aux boucheries ny poissons altérés et corrompus comme l'on fait souventes fois à la pierre du poisson. D'autant que le poisson vif a désjà une qualité froide, humide et flecmatique, par conséquent donc estant mort et corrompu, acquiert une calité putidre et fetide qu'est totalement contraire aux corps humains lesquels mangent de tels poissons, en sont plus sujet à recevoir l'air infecté ;

Item l'on doit deffendre les estuves et bains à raison qu'après qu'on en est sorti, la chair et toute l'habitude du corps en est ramollie et les pores ouverts ; et partant, la vapeur pestifiérée peut entrer promptement dedans les corps et les faire mourir subitement.

L'on doit chasser et tuer les chiens et chats de peur qu'ils n'apportent la peste des maisons pestifférées aux aultres maisons sainnes, pour ce qu'ils peuvent manger les restes de malades pestifférés, et, par ce moyen, peuvent prendre la peste et l'apporter ailleurs.

L'on doit aussi deffendre plusieurs animaux qui courent parmi les rues comme le font les pourceaux et cane qui sont ordinairement à fouir dans la fange et remuer plusieurs ordures par les rues.

Item l'on doit faire visiter les malades par le chirurgien à ce establi et sauront (les administrateurs de la ville) ceux qui seront pestifférés et les feront séquestrés, les envoyant aux lieux establis pour les faire traicter ou bien les fera-t-on enfermer en leur maison — ce que toutefois je n'approuve pas — et leur déffendre la conversation de ceux qui sont sains et les panser et alimenter à leurs despens s'ils ont de quoi, et s'ils sont pauvres au despens des deniers de la ville.

Aussi doit-on faire nettoyer et perfumer les maisons infecté, par des gens establi et jurés à cet effet.

Item, faire grand feu devant les maisons infecté avec bois de genesvre, de sappin, de frenne et sarment de vigne.

Item, l'on ne doit permettre vendre aucun meuble de ceux qui sont morts de peste. L'on doit avoir esgard à ceux qui sont infecté qui ne hante personne sains, d'autant que comme une brebis galeuse peut in-

C'était un chirurgien-barbier que la ville moyennant un fixe annuel (1) chargeait de donner aux pestiférés les soins que comportait leur état.

Il y avait à côté de lui un ministre de la peste pour apporter aux mourants les consolations de la religion ; une sage-femme ayant mission d'ensevelir les victimes de la contagion ; des gardes pour assurer l'isolement du quartier contaminé ; enfin un personnel spécial d'enterreurs. Ces différents auxiliaires étaient payés également par la ville.

Le barbier de la peste, comme nous l'avons vu par les rapports et lettres du chirurgien Dargent, usait surtout de moyens préservatifs pour combattre le fléau, faisant « grand feu devant les maisons infectées avec bois de

---

fecter tout un troupeau aussi un pestifféré peut infecter toute une ville davantage.

L'on doit faire pendre devant les maisons infecté quelque drapeau blanc pour ensignement à ceux de la ville et estrangers.

Il faut que le chirurgien qui traicte les pestifférés aye une robe de légère estoffe noire ou violette pour aller visitter les malades et en sa main doit porter une vergette blanche afin qu'il fasse retirer le peuple arrière.

Pareillement l'on doit faire enterrer promptement les corps morts parce qu'ils se corrompent et pourrissent plus en une heure que ne feront en trois jours ceux qui ne sont morts de peste ; et d'iceux s'élève une vapeur putride fort fétide voir plus que lorsqu'ils vivent. Et de fait, les corps morts de peste ne sont mangés par aucun animal, d'autant que leur chair est toute malade et pourrie.

De même aussi doit-on avoir esgard touchant les loges qui seront faictes pour les pestifférés, en tant que Dieu nous voulut chatier de telle maladie, ce que Dieu ne veuille, de bien séparé ceux qui seront malades d'avec les sains. Et qu'il (le chirurgien) soit dehument assisté par quelque gens establi.

De plus, doit-on avoir esgard que les malades soit admonestés d'un ministre de la parolle de Dieu pour les consoler en temps le requerant.

Ainsi faisant il ne faut pas douter que Dieu ne besongne gratieusement envers nous et qu'il ne nous délivre de telle maladie.

Remettant le tout à la bonne volonté des mes honorés sieurs avec souhait que Dieu les veuille préserver d'une telle maladie et tous aultres avec le soubsigné pour traicter ceux lesquels seront tenus de telle de maladie.

Actum ce sizième d'oust 1631.

De mes honorés sieurs l'humble et obeissant serviteur.

(Signé)

Nicolas DARGENT, Chirurgien des Pestifférés.

1635.... »

(1) (*Histoire des Corporations d'arts et métiers des villes et Comté de Montbéliard et des Seigneuries en dépendant*, par L. Nardin, et J. Mauveaux. (Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 1910, p. 345).

genesvre, de sappin, de frenne et sarment de vigne » et « administrant aussi des remèdes préventifs » (1).

Pendant l'épidémie de peste de Toulouse, de 1628 à 1632, on brûlait des substances aromatiques et on répandait des vapeurs minérales dans les appartements, surtout des vapeurs de soufre.

Employé concuramment avec l'Eau de la reine de Hongrie (ou alcoolat de romarin) pendant la grande peste de Marseille, le vinaigre antiseptique reçut la dénomination de vinaigre des quatre voleurs à la suite du procès de quatre bandits qui, profitant du désarroi où la maladie jetait la population, s'introduisaient dans les habitations sans surveillance et sans défenseurs pour y faire main basse sur les objets de valeur. Comme les juges s'étonnaient qu'ils n'eussent pas été contaminés, la vie sauve leur fut accordée à condition qu'ils livrent leur secret. C'est ainsi que fut révélée la recette de ce produit bien délaissé aujourd'hui, mais qui s'employait de la même façon que le vinaigre roset préconisé par Pierre de Sordes.

Aux XVII et XVIII^e siècles, dans nos campagnes du pays de Montbéliard, comme chez nos voisins les Suisses du pays d'Ajoie, les paysans n'ouvraient jamais une fenêtre, ce qui eut été « ouvrir une porte à la mort » ; on purifiait l'air des chambres en brûlant des baies de genièvre sur une pelle chauffée.

Actuellement la coutume de brûler du sucre y est encore fréquente « pour chasser la mort » en détruisant les mauvaises odeurs des malades.

Enfin dans ces mêmes campagnes, n'est-ce pas en brûlant une torche de papier qu'on « change » l'air des salles de bal quand l'odeur de la sueur des danseurs se révèle trop forte ?

Dans le nouveau continent, d'après les *Anecdotes de Médecine* (1785 tome II, pages 255-256) les fumigations curatives étaient fort anciennes. « Aux Iles Antilles, les

(1) Nicolas Colle « barbier des pestifferés », reçoit en 1600, trois francs de gage annuel. En 1627, Nicolas D'Argent, barbier de la peste, touche 20 francs.

sauvages qui se sentent attaqués de la goutte font en terre un trou où ils jettent de la braise bien ardente. Ils mettent dessus des noyaux de fruits du Monbain, grand prunier qui vient dans ces isles ; ils exposent ensuite la partie malade et endurent la fumée très chaude le plus longtemps qu'ils peuvent. Si ce remède sudorifique ne les guérit pas, au moins il les soulage beaucoup ; ils appellent cette espèce de fumigation « boucaner ».

« M. Bossu dit dans ses *Nouveaux voyages de l'Amérique Septentrionale*, page 179, avoir été témoin de l'épreuve qu'a faite un Européen de cette méthode de boucaner. Il y avait environ six semaines qu'il avait au pied droit une violente attaque de goutte avec les douleurs les plus aiguës. Il résolut de se mettre entre les mains d'un fameux jongleur de la nation appelé Tonika, qui le traita de la manière suivante :

« Il fit bouillir dans une chaudière toutes sortes de simples, de feuilles de laurier rouge et blanc, du baume, de la citronelle, des racines de bois de sassafras, avec des branches de pin et de cirier, arbrisseau qui croit dans la Caroline méridionale. Ce sauvage médecin plaça ensuite la chaudière sous un espèce de dôme fait avec des cerceaux, sur lesquels il étendit une peau de cerf passée, pour concentrer la fumée des racines et des herbes odoriférentes. Il fit mettre au goutteux le pied malade au-dessus de la chaudière. Il répéta plusieurs fois cette opération et l'Européen se trouva parfaitement guéri. »

Au siècle dernier, n'employait-on pas les fumigations de baies de genévriers pour combattre les douleurs rhumatismales. Les baies étaient placées dans une bassinoire avec des charbons ardents, et la bassinoire était passée comme d'habitude entre les draps du lit où le malade allait entrer.

Certains guérisseurs vosgiens ont encore des pratiques analogues.

Un emploi qui nous semble inattendu est celui des fumigations stimulantes destinées à rétablir la menstruation retardée. Sur un mélange de feuilles d'armoise et

d'absinthe à parties égales, on jette de l'eau bouillante et on en dirige les vapeurs sur les parties sexuelles (1).

La coutume des fumigations se continue par l'emploi des trochisques ces préparations si employées autrefois, actuellement délaissées et remplacées de nos jours par les pastilles, les tablettes, les comprimés.

Les trochisques à fumigations pour être combustibles contenaient généralement une grosse proportion de charbon agglutiné par une solution de gomme, masse à laquelle étaient incorporés les produits agréablement odorants.

Dans les formulaires du XIX^e^ siècle, nous relevons de nombreuses recettes pour leur préparation. Les trochisques aromatiques (ou batons aromatiques russes) frottés sur une pelle chauffée répandaient une odeur agréable et avaient pour mission de parfumer les appartements. Les trochisques odorants (ou clous fumants) de forme cônique s'allumaient par la pointe et continuaient à brûler en répandant une odeur suave qui leur a valu leur autre appellation de pastilles du sérail. Dans certaines régions, ils sont encore en faveur pour chasser les moustiques. Tanret ayant mis à profit la grande porosité du charbon qui constitue le squelette des clous fumants leur communiqua des propriétés désinfectantes en leur faisant absorber des quantités relativement grandes d'antiseptiques volatiles ; il réalisait ainsi des trochisques

---

(1) Dans la traduction française du *Liber de simplici medicina dictus Circa instans, de Platearius*, tirée d'un manuscrit du XIII^e^ siècle, et publiée en 1913, par le Docteur Paul Dervault (*Publications de la Société française d'Histoire de la Médecine*), nous relevons des pratiques analogues. Par exemple :

« 89 .Contra la marriz qui est meue et monte aut. Prenez les choses aromatiques ou ambre tant solement et fates (recevoir) à la feme la fumée par desoz, et metez li aucune chose quant as narines, si come luminnon ardant en huile mollié ; par cet esperiment délivra ma mère une riche dame. Quand la marriz rest avallée trop, si fetes la converse : les choses puanz par desoz et les aromatiques par desus.

90. A cels qui ant talant d'aller ors et ne puent. Prenez colofone et le mettez sur les charbons, et feites li recevoir la fumée par desoz ; et après prennez un test chaut, et mettez l'ermoise dedenz, et faites li recevoir la fumée par desoz. »

(Platearius qui vivait à la fin du XI^e^ siècle était médecin à Salerne où sa mère avait également exercé la médecine).

désinfectant. Vichot à son tour proposa une formule de trochisques contre la coqueluche, où figurent entre autres médicaments la créosote et l'aconit. Notons dans ces mêmes formulaires les poudres à fumigations : poudre fumigatoire anglaise, poudre fumigatoire aromatique (dite poudre de Berlin) poudre fumigatoire balsamique, toutes utilisées comme parfum. Mais à côté d'elles, voici maintenant des fumigations à propriétés thérapeutiques telles la poudre à fumigations fétides composée de corne râpée 4 parties et asa foetida 1 partie, vieux moyen employé très anciennement contre les crises hystériques. C'est encore la poudre fumigatoire mercurielle et la poudre fumigatoire cinabrée dont les vapeurs servaient au traitement des dartres et des pustules siphylitiques.

Sous le nom de bougies-chandelles médicinales on avait proposé des bougies à brûler ordinaire chargées de substances médicamenteuses. Les pharmacopées anglaises indiquent des bougies de cire et de vermillon pour fumigations mercurielles (*L'Officine* 1910, page 447).

Enfin, dans cet ordre d'idées, nous ne voudrions pas passer sous silence les papiers parfumés (papier d'Arménie) qui dégageaient leurs produits par la combustion, tandis que les papiers à fumigations (papier de Bruges) ne se brûlaient pas ; ils émettaient leurs parfums simplement en les chauffant et avaient ainsi l'avantage de servir à nouveau tant que leur réserve odorante n'était pas épuisée.

Utilitaire bien plus médicale, l'infumation des viandes est fort ancienne. C'est une pratique hygiénique puisqu'elle agit surtout par suite des propriétés antiseptiques de la créosote. Les matières animales prélevées à l'état frais sont d'abord placées dans une saumure aromatisée, puis suspendues dans de vastes cheminées ou dans des chambres spéciales, les fumoirs, à l'intérieur desquels la combustion de bois entretient un courant d'air chaud tout en produisant beaucoup de fumée. La qualité du bois n'est pas indifférente et le genévrier est réputé pour donner au « fumé » un fumet particulièrement apprécié.

Le boucanage des viandes est un moyen grossier d'infumation utilisé surtout par les chasseurs dans les forêts du Nouveau-Monde. Il se pratique en plein air et les viandes sont plus dessèchées que fumées. C'est la même méthode perfectionnée par l'emploi de hangars qui permet aux pêcheurs des pays du Nord de préparer les harengs-saur.

Mais n'oublions pas que, médecin et pharmacien nous avons une loi : les indications du Codex. Nous y lisons :

« Les fumigations consistent en des expansions de gaz ou de vapeurs que l'on répand dans l'atmosphère ou que l'on dirige sur quelque partie du corps.

« Toutes les substances qui sont susceptibles de se volatiliser ou de produire des gaz par décomposition ou par combinaison, peuvent servir de base aux fumigations.

« Les fumigations destinées à agir sur l'atmosphère sont de deux sortes : 1° Celles qui ont, pour effet de masquer par une odeur plus forte certaines émanations répandues dans l'air : dans ce but toutes les matières très odorantes peuvent être employées. 2° Celles qui ont pour effet de détruire les microrganismes dans les appartements. Parmi ces dernières on peut citer le formol, l'acide sulfureux, le chlore. »

A cette énumération du codex on pourrait ajouter un troisième paragraphe, qui comprendrait les substances capables de détruire des émanations délétères. C'est ce que nous faisions pendant la guerre quand nous opposions un gaz à un autre : vapeurs d'ammoniaque ou pulvérisations de solutions d'hyposulfite contre le chlore par exemple ou encore quand nous projetions dans les trous faits par les obus à gaz du chlorure de chaux dans l'espoir que le chlore dégagé détruirait ou transformerait les molécules toxiques.

Fumigations aussi, mais bien peu désirables celles-là, que les émissions de nappes ou de vagues de gaz asphyxiants pendant la guerre. Pratique continuée pour la dératisation des navires et des campagnes.

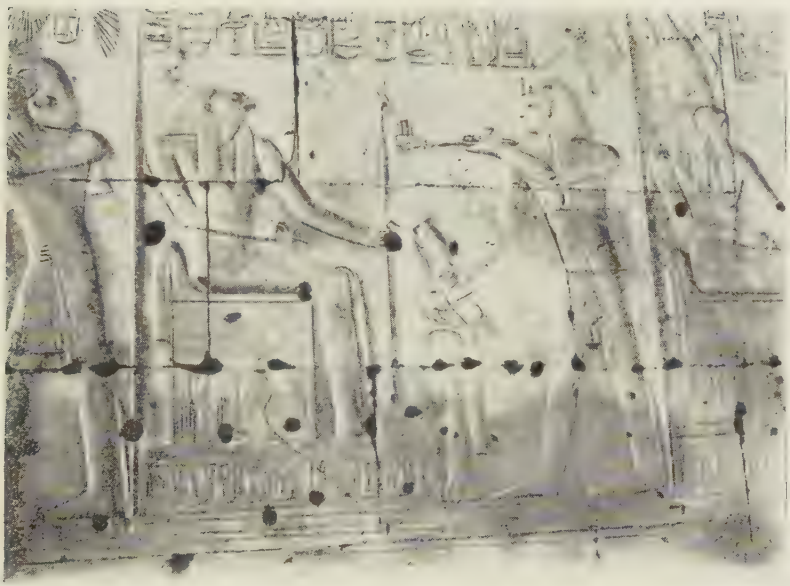

LE PHARAON SÉTI I^{er} BRULE L'ENCENS

devant le dieu Horus à tête de faucon.

(Temple d'Abydos).

(Page 6)

Photographie communiquée par M. André Parrot.

Parmi les fumigations, nous pouvons encore ranger la désinfection par les vapeurs de formol. Plusieurs procédés ne diffèrent que par des détails de technique à partir du trioxyméthylène qui comme chacun sait est un polymère du formol.

Les uns soumettent le trioxyméthylène, comprimé en plaques ou en pastilles, et placé dans un panier métallique, à la chaleur d'un réchaud qui le résoud en vapeurs de formol. D'autres enferment le produit pulvérisé dans des boîtes de fer-blanc munies de quelques ouvertures étroites obturées par des bouchons de cire ; la chaleur d'une lampe à alcool vaporise le trioxyméthylène et le formol gazeux fuse à travers les bouchons de cire dès que l'élévation de température est suffisante pour en approcher le point de fusion. D'autres enfin mélangent le trioxyméthylène à une substance combustible et imprègnent de ce mélange de la tourbe qui sert de support et combustible tout à la fois.

Parmi les appareils modernes, à côté des fumigateurs à formol prennent place les purificateurs d'air à mousse de platine et les ozoniseurs électriques dont l'action antiseptique et désodorisante est due pour la plus grande part à la production d'ozone dont l'action oxydante, lente mais continue, détruit les fumées et les vapeurs désagréables.

N'est-ce pas aussi une manière de fumigation, avec le soleil comme source de chaleur, que la crénothérapie ? L'air marin reproduit si ingénieusement par les stations allemandes comme celles de Kreuznach ou de Reichenhall où l'eau salée projetée en pluie sur des fagots est pulvérisée en un brouillard au milieu duquel se promènent les « baigneurs ».

Ce même soleil dardant ses rayons puissants à travers l'enchevêtrement des aiguilles des bois de sapins réalise une fumigation naturelle, vivante pourrait-on dire, pour le grand bénéfice des malades soumis aux cures d'air ou aux cures d'altitude dans les régions riches en arbres résineux.

Il y a une vingtaine d'années, les enfants atteints de coqueluche étaient promenés dans les usines à gaz où les vapeurs dégagées par les appareils à combustion avaient la propriété de faire diminuer considérablement le nombre des quintes. Il n'en est plus de même aujourd'hui, les procédés industriels perfectionnés ayant permis de récupérer tous les produits dégagés par la distillation de la houille.

N'a-t-on pas préconisé les cures de fours à chaux dans les affections tuberculeuses pulmonaires ? Les fines particules de chaux en suspension dans l'air, inhalées pendant les inspirations, dessècheraient les cavités pulmonaires et, s'y incrustant, à la manière des poussières de charbon dans l'anthracnose des mineurs, constitueraient une carapace calcaire autour des tissus tuberculeux : cependant que cette même chaux vive, par son pouvoir caustique, cautérisant les tissus avivés à son contact, y engendrerait un processus sclerogène analogue à celui que, par la scarification ou le thermocautère, le medecin se propose d'opposer à l'extension envahissante des lupus.

Mais quelle différence entre la torche résineuse de l'homme primitif qui embrasait l'amas d'herbes odorantes, et la masse énorme de l'endosphère en ignition dont la puissance formidable se manifeste à nous par la désintégration moléculaire des roches primaires et par une dissociation des atomes dont l'homme actuel a su tirer parti.

II

LES INHALATIONS

Une grande partie de ce que nous avons dit pour les fumigations trouverait sa place dans ce chapitre des inhalations.

Mais tandis que les fumigations peuvent s'appliquer à n'importe quelles parties du corps (et même à autre chose qu'au corps humain: tel l'enfumage iodé qu'on a proposé pour traiter les plaies par les vapeurs d'iode, les inhalations par contre sont nettement réservées aux voies respiratoires. On comprend de suite qu'on peut leur assigner un double but : ou bien agir localement sur les diverses parties de l'appareil respiratoire, ou bien utiliser les propriétés absorbantes de cette voie vis-à-vis de certains médicaments pour atteindre l'économie toute entière.

L'antiquité des inhalations n'est pas douteuse. Les Egyptiens les employaient déjà au traitement de certaines affections pulmonaires. C'est qu'ils considéraient la respiration comme l'acte le plus important de la vie.

Nous en retrouvons l'usage dans le traitement de l'angine indiqué par Hippocrate : « Dans cet état il faut commencer par appliquer une ventouse au cou, puis raser la tête et en mettre une autre près des oreilles de chaque côté ; les y laisser longtemps et les scarifier. On fait ensuite recevoir la vapeur du vinaigre dans laquelle on a mis du nitre, de l'origan et des grains de cresson ; après avoir pulvérisé le tout on le mêle avec parties égales d'eau et de vinaigre, on met le mélange dans un

pot qu'on recouvre, en y plaçant un tuyau de roseau pour laisser échapper la fumée ; on place le pot sur des charbons allumés de manière que la fumée en puisse sortir quand il bout. Quand elle s'élève, le malade la reçoit dans la bouche qu'il tient ouverte, prenant garde de ne point brûler le gosier.. »

Mais il est hors de doute qu'il faut voir dans les inhalations la continuation d'une pratique religieuse. Puisque en effet l'apparition des dieux s'accompagnait toujours, pour les hommes auxquels ils se manifestaient, de la perception d'une odeur agréable, n'est-ce pas là, inversement, une indication évidente que, là où se dégage une bonne odeur, on peut espérer le voisinage d'un dieu. Les plantes aromatiques, les parfums ne sont-ils pas tout simplement la demeure d'un dieu, d'un bon génie ou tout au moins d'un esprit bienfaisant. Et c'est la présence de cet être invisible mais protecteur qui confère une propriété thérapeutique à la substance envisagée.

Les maladies, par contre, ne sont-elles pas la conséquence de la présence d'un démon (1), ou d'un mauvais génie dont le malade est possédé ; un organe malade est tourmenté par lui de préférence à un autre suivant sa personnalité, ce qui explique les différentes maladies. L'enflure et la rougeur qui se constatent dans l'angine, par exemple, ne sont-elles pas des marques visibles à tous, une extériorisation d'un de ces êtres malfaisants qui étreint la gorge ?

Pour combattre la maladie, le remède bien simple consistera à rechercher l'aide du dieu ou du bon génie, qu'on opposera à ce démon. Puisque ceux-là habitent des plantes odoriférantes ou des parfums, c'est à ces produits

---

(1) Les anciens orientaux attribuaient les maladies aux démons ; instinct profondément juste car le mal ne vient pas de Dieu. Plus spécialement les juifs attribuaient à l'esprit impur les maladies mystérieuses qui déconcertaient la médecine du temps, tout comme le font encore aujourd'hui certaines maladies dites nerveuses (A. Westphal : *Jésus de Nazareth*, p. 47, note).

A l'époque du Christ, les démons représentaient des maladies, non des tares morales (id. p. 83).

BÉDOUINS DONT L'UN FUME LE NARGUILHÉ

(Page 29)

Photographie communiquée par M. André Parrot.

qu'on recourra. Et pour libérer le génie de son enveloppe matérielle (ou pour obliger le dieu à sortir de sa demeure concrète) on détruira cette enveloppe par le feu. Dans les vapeurs et les fumées passeront leur force et leur puissance que le malade utilisera en inhalant ces produits gazeux.

Beaucoup plus tard, la distillation se proposera d'extraire cet esprit volatil, pour le recueillir sous une forme commode.

La bataille que se livrent ces ennemis sont souvent perceptibles puisqu'elle se traduit à nos sens par des éternuements, de la toux, des expectorations qui sont d'autant plus intenses que la lutte des esprits antagonistes est plus ardue.

Sous une autre forme, nous retrouvons cette pratique dans les temples grecs. Les oracles des dieux étaient communiqués aux hommes par l'intermédiaire d'une prêtresse inspirée. Quand on la consultait, la Pythie entrait en transe sous l'influence des émanations provenant d'un gouffre au-dessus duquel était placé le trépied sur lequel elle s'asseyait. Ces inhalations déclanchaient une crise nerveuse au cours de laquelle la prêtresse proférait des sons plus ou moins articulés que traduisaient les prêtres. Ceux-ci rédigeaient toujours leurs oracles en phrases à double entente et il était bien difficile d'interpréter la parole du dieu.

Lucain nous rapporte que Sextus, fils de Pompée, consultait la magicienne Erichto, la plus savante des Hémonides, tandis qu'un de ses officiers, Appius, était allé au temple de Delphes pour consulter Apollon. « Les portes du temple était fermées depuis que les rois, qu'effrayait l'avenir, avaient imposé silence aux dieux. Ainsi les voutes de l'antre étaient muettes et les trépieds dès longtemps immobiles, lorsque Appius, pour approfondir les secrets du destin de Rome, va réveiller ces profondeurs. Il ordonne au ministre d'Apollon d'ouvrir le sanctuaire et de livrer au dieu la Pythonisse pâlissante, la chaste Phémonoé.

« Le pontife va la prendre et la conduit jusqu'au vestibule, mais elle résiste et ne veut pénétrer dans l'antre d'où s'exhalent des gaz toxiques. Or Appius s'irrite de ne pas voir entrer les trépieds en mouvement et menace de mort l'innocente vierge. Elle consent alors à se laisser pénétrer du dieu qui s'empare de ce corps fragile dès que l'âme en est chassée. Elle parle, elle fait à Appius une communication qui n'intéresse que son sort. Apollon lui a fermé la bouche.

« Trépieds dépositaires des destins, confidents des secrets du monde, ajoute le poète, pourquoi craindre de révéler le secret de notre ruine ?

« La Pythie sort alors du temple et le dieu la possède toujours. Tantôt son visage est glacé. tantôt il est menaçant et terrible ; il n'est pas deux instants le même, tout à coup couvert d'une pâleur livide ou d'une brûlante rougeur. Son sein est soulevé par de violents soupirs. Elle se réveille mais Apollon verse le Léthé dans son âme et en efface les secrets de l'avenir, il défend au médium de se souvenir.

« Telle était la cérémonie qui se passait dans le temple de Delphes quand on venait consulter les prêtresses. Mon opinion, ajoute le docteur Dupouy à qui nous empruntons ce passage, est que celles-ci seraient actuellement considérées comme des sujets très remarquables, on en verrait dans les services de Charcot et du docteur Luys. Puel les mettrait en catalepsie et les jeunes de la Faculté étudieraient sur elles les effets de la suggestion mentale : tous remplaceraient avec avantage les pontifes de Delphes... »

Dans le fameux temple d'Esculape à Epidaure où les consultants recevaient en songe les conseils du dieu, nous sommes tout naturellement amenés à penser qu'aux parfums qui brûlaient sur les autels et sur les trépieds, les prêtres devaient mêler des drogues soporifiques, ou tout au moins des plantes facilitant l'apparition des rêves. Peut-être les peaux de béliers, qu'on disait propices à la formation des songes, en étaient-elles imprégnées.

N'est-ce pas une des propriétés de l'opium que de procurer non seulement le sommeil, mais aussi des rêves agréables ?

L'inhalation de certaines vapeurs ou parfums peut provoquer, chez certains sujets sensibles, une syncope que nous expliquons par une action réflexe déclenchée par une excitation de la muqueuse nasale. Les prêtres anciens choisissaient ainsi leurs pythonisses parmi les sujets les plus sensibles.

Fagon, dans son *Journal de la santé du roi* (Novembre et décembre 1705) nous relate qu'à diverses reprises Louis XIV ayant « remué et feuilleté beaucoup d'anciens papiers très parfumés, a été saisi de vapeurs assez fortes accompagnées d'étourdissements, nonchalances, baillements et de besoin de se parfumer de papier brûlé. »

Dans un ouvrage d'histoire naturelle du début du XIX^e^ siècle, nous lisons des dames romaines : « non seulement elles n'usent d'aucun parfum, mais il est de mode pour elles de s'évanouir à la moindre odeur. Tout parfum est une *Mala aria* qui leur fait le même effet que les émanations stupéfiantes des marais pontins. »

C'est l'effet contraire que l'on recherche quand on fait respirer un flacon de sels anglais, de l'eau de Cologne, de l'alcoolat de mélisse ou du vinaigre à une personne qui se trouve mal.

Madame de Sévigné dans plusieurs de ses lettres parle de diverses préparations qui étaient inhalées et aussi ingérées.

La belle marquise raffolait de l'eau de la reine de Hongrie. « Cette préparation, due à Elisabeth de Pologne, sœur de Casimir le Grand, et femme de Charles I^er^, roi de Hongrie, était un alcoolat de romarin dont cette reine éprouva les merveilleux effets jusqu'à l'âge de soixante et douze ans.

« A peine, écrit Moïse Charas, peut-on trouver un remède capable de produire tant et de si bons effets que cet Esprit.

« Cette eau renferme, dit Lémery, un esprit très subtil, pénétrant et aromatique... excellent pour toutes les maladies où l'on a besoin de raréfier, de pénétrer et d'exciter le mouvement des esprits, comme en l'apoplexie en la paralysie, en la léthargie.

« Je m'en enivre tous les jours, écrit Madame de Sévigné à sa fille, j'en ai dans ma poche. C'est une folie comme du tabac : quand on y est accoutumé, on ne peut plus s'en passer. Je la trouve bonne contre la tristesse, j'en mets le soir, plus pour me réjouir, qu'à cause du serein dont mes bois me garantissent (16 octobre 1675) » et quelques jours plus tard : « J'ai dans ma poche de votre admirable reine de Hongrie ; j'en suis folle, c'est le soulagement de tous mes chagrins (20 octobre 1675). »

Plus tard, quand la mode, qu'elle suivait scrupuleusement, se fut détournée de l'eau de la reine de Hongrie, elle l'abandonna, elle aussi, pour la remplacer par l'essence d'urine, fabriquée par les capucins du Louvre, et qu'on a confondu parfois avec l'eau d'émeraude. Celle-ci n'était qu'une alcoolature de plantes aromatiques dont Baumé a donné une formule voisine de celle de l'alcoolature vulnéraire.

L'essence d'urine, de même que le sel volatil d'urine étaient fort bons pour les vapeurs « si on les donne à flairer » comme nous l'indique la Pharmacopée Royale de Moïse Charas. Mais ils avaient de nombreux autres usages...

Bien d'autres panacées (1) eurent tour à tour les faveurs de la mode et les alcoolats ou esprits foisonnèrent. Citons

---

(1) Un manuscrit du XIII[e] siècle donne la curieuse recette suivante :

72. « Lorsqu'un homme tombe en syncope, détrempez de la semence de rue dans du vinaigre, faites-lui en boire, et versez-en dans son nez ». (H. Coulon : *Curiosité de l'histoire des remèdes*).

Dans le même recueil, nous copions encore ces deux recettes :

42. « Contre la mauvaise odeur des narines qui provient du cerveau, voici des remèdes qui réussissent toujours ; prenez du suc de menthe et de rue, mettez-le dans les narines ; cela calmera le cerveau et fera disparaître la mauvaise odeur ».

44. « De même, pulvérisez l'écaille d'où est sorti le poussin, insufflez-en souvent dans les narines ».

l'eau de mélisse des Carmes, l'eau de Cologne, les vulnéraires variés que leur transformation en liqueurs nous permet encore de déguster sous le nom de Chartreuse, Arquebuse, etc...

Dans un prospectus de la fin du XVIII[e] siècle, nous lisons : « Il y a environ un siècle que cette eau a été inventée et composée par le sieur Paul Feminis, italien et ancien distillateur à Cologne, et qu'elle est en grande réputation dans toute l'Europe. C'est un esprit volatil extrait des simples les plus rares et les plus exquis... ranime les esprits vitaux, aide aux coctions et en chasse puissamment tous les excréments... on en respire par le nez et on se trouve tout d'abord soulagé. Elle guérit parfaitement la migraine si on en respire toute pure par le nez...»

Les produits odorants jouissaient alors d'une grande faveur mondaine, ce qui ne veut pas dire que seuls les liquides volatils étaient employés. Pour les cas plus sérieux les errhins divers rendaient également à nos ancêtres des services importants avant que la rhinolaryngologie n'eut à sa disposition des appareils perfectionnés pour l'examen ou l'accès des cavités nasales et pharyngienne, les médecins d'autrefois avaient grandement recouru aux sternutatoires pour l'expulsion de corps étrangers des voies respiratoires. Action non négligeable également lorsqu'il s'agissait d'arrêter ou de modifier un spasme ou un état convulsif de l'appareil respiratoire, ou comme médication contre-irritante dans les affections chroniques des yeux, de la face, de la tête. Ne disait-on pas couramment, au siècle dernier, que rien ne valait une bonne prise (de tabac) pour éclaircir la vue et les idées ? Comme curatif direct, nous trouvons, dans les formulaires, de nombreuses préparations telles les poudres contre le coryza : les poudres contre la coqueluche, contre les ulcères des narines, les poudres contre l'ozène et contre les affections dartreuses des fosses nasales ; les poudres errhines fébrifuges, hémostatiques, les insufflations de poudre contre l'angine. N'est-ce pas

la poudre sermutatoire qu'on dénommait poudre capitale à cause de l'action qu'on lui attribuait sur le cerveau.

Dans un formulaire des hôpitaux de Paris de 1783, nous apprenons la composition d'une poudre stermutatoire ainsi que le mode d'emploi : « On en prend une pincée par le nez plusieurs fois pendant la journée. Elle convient pour les maux de tête habituels et invétérés, dans l'apoplexie, dans les affections soporeuses. Elle provoque l'éternuement et quelquefois même un saignement de nez, ce qui soulage fort souvent le malade. »

Actuellement les inhalations solides, constituées par des poudres fines sont réservées au traitement des affections de l'arrière-bouche : « Par aspiration, on fait arriver à travers un tube de verre ou un papier enroulé une certaine quantité de poudre qui pénètre ainsi plus ou moins profondément suivant que l'inspiration a été prolongée ou non ; au moyen d'un tube recourbé qui s'applique sur la langue et qui dépasse l'épiglotte, on fait pénétrer plus facilement la poudre dans le larynx.

« Par insufflation, on s'aide d'une poire en caoutchouc, par exemple et par compression au moment de l'inspiration on projette la poudre dans le larynx ou du moins aussi loin que possible dans l'arrière gorge. Pour cette opération, on peut d'ailleurs, adopter n'importe quel dispositif pourvu que le résultat soit atteint » (Astruc : *Traité de pharmacie galénique*, Paris, 1921, page 986).

Et si la vogue du tabac à priser a considérablement diminuée, il n'en est pas de même du tabac à fumer dont la consommation s'accroit de plus en plus. D'où vient cette coutume ? les avis autorisés semblent unanimes à en faire une conquête des Espagnols lors de la découverte du nouveau monde. En 1492 Christophe Colomb, débarquant dans une des îles américaines vit avec étonnement les indigènes prendre plaisir à aspirer la fumée d'un rouleau de feuilles sèches allumé à l'extrémité.

« D'une petite île des Antilles, Tabago, il passa en Portugal, de là en Italie. Ce sont les indigènes de la

Virginie, qui apprirent à fumer en cigares leur herbe chérie, leur « uppowac ». Ce fut Francis Dracke qui l'apporta en 1560 dans sa patrie au même moment que Nicot et Thevet l'introduisait en France.

« La fumée du tabac est propre à ranimer les noyés. » (*Dictionnaire d'Histoire naturelle...* tome 9, page 232).

Les avis ont toujours été partagés sur la nocivité du tabac de même que sur la qualité des voluptés qui sont demandées à son usage : « quels sont donc les grands avantages que le tabac peut offrir à l'homme, pour qu'il soit devenu d'une usage aussi général que nous le voyons aujourd'hui, dit éloquemment le botaniste Poiret (au début du XIX^e^ siècle). Rien d'autre que celle d'irriter les membranes de l'odorat et du goût dans lesquels il détermine une augmentation de vitalité agréable à ceux dont les sensations sont rendues inertes par la vie inactive, par l'oisiveté ou par le besoin de distraction. »

Mais de tout temps détracteurs et admirateurs de l'herbe à Nicot furent aux prises, et l'avantage resta toujours à ceux qui l'utilisaient. Voici comment le docteur Lucien Graux raconte l'histoire de l'introduction du tabac au Maroc dans son roman historique « el Mansour le Doré. »

« Les nègres qui avaient conduit cette bête admirable (un éléphant) jusqu'au Maroc riaient de la stupeur des citadins, tandis qu'ils tiraient d'une sorte de petit fourneau emmanché dans un tuyau court, d'épais nuages de fumée, dont l'âcreté faisait tousser.

« On s'enquit de cette singularité qui s'ajoutait à tant d'autres, et l'on apprit que le fourneau contenait une sorte d'herbe encore inconnue, dont le nom était Tobbacco. Les noirs en célébraient les mérites sur tous les tons et le proposaient à fumer à tout venant. Mais on doutait de leurs dires et l'on déclinait l'offre de la pipe et de l'herbe, encore que les récits entendus fussent tentants. Le tobacco, paraît-il, consolait de bien des peines, adoucissait bien des soucis. Il suffisait d'une ou deux pipées, et parfois d'une bouffée aspirée profondément, pour que

l'on se sentit allégé, heureux dans un instantané délassement du corps et de l'esprit. Projetait-on quelque entreprise dont les moyens et les solutions ne se dessinaient pas clairement dans la pensée, que le seul fait de s'insérer le magique tuyau entre les lèvres déchirait déjà les ombres de la perplexité. Alors, on savait que dire et que faire dans toutes les circonstances où la parole et le geste hésitent. Il était puéril de juger le tobacco sur les premières apparences. S'il piquait la gorge d'abord, ce n'était que pour la préparer à des jouissances proches. L'habitude atténuait et dissipait l'inconvénient, et, au prix de quelque malaise initial, qui donc pouvait refuser le bienfait de la fumée dont la prétendue puanteur devenait bien vite le plus délectable des parfums. Pour ne rien laisser ignorer des opinions professées par les uns et les autres, selon leur goût, sur le tabac glorifié ou maudit, les nègres reconnaissaient, de bonne foi, que les moralistes grincheux, et qui se proclamaient bien informés, attribuaient à l'herbe des douces illusions, une origine infâme. A les en croire, elle serait sortie de la terre à l'endroit même ou Satan avait uriné. C'était sans aucun doute une supposition absurde, et s'il restait vrai que le tabac eut germé sous son pissat, ce jour-là Satan faisait un magnifique présent aux hommes. Si incontestablement, les roses et les fleurs d'oranger sont nées des larmes du Prophète, rien ne démontrait que le diable eut empoisonné l'herbe à fumer, et c'était lui prêter une méchanceté excessive, bien qu'il en eut beaucoup.

« En moins d'une décade, on se disputait dans Marrakech, le tobacco tout d'abord méprisé. Des habitants du Draâ arrivaient avec des convois de guerre, ils fumaient tous. Ils vendirent aisément leur provision d'herbe, et à bon prix. Il se trouva des artisans pour fabriquer des pipes, et bientôt l'industrie en fut florissante. Les femmes n'échappèrent pas à la contagion et dans l'évolution des mœurs, ce fut une sorte d'évènement important car les docteurs de la loi se crurent tenus d'émettre, sur l'usage du tabac, des avis contradictoires. Ceux-ci le déclarèrent

NÉCESSAIRE D'UN FUMEUR D'OPIUM

En avant, la pipe à opium avec un fourneau en terre rouge.

Sur le plateau, de gauche à droite, bol à eau en porcelaine décorée, boîte à opium en ivoire, lampe à alcool dont la flamme est protégée par une cheminée de cristal taillé, boîte à opium en jade, une autre plus grosse en ivoire, un fourneau de rechange en terre vernissée et décorée. Les aiguilles qui servent à préparer des pipées sont sur le plateau cachées par le tuyau de la pipe.

(Page 30)

Ces objets font partie des collections du Commandant Lion
qui nous a aimablement autorisé à les photographier.

illicite ; et ceux-là consentirent qu'il n'offensait rien de la religion ni de la morale. Tels autres, perplexes, réservèrent leurs sentiments, en disant, ainsi que le rapporte Mohammed Esseghir ben El Hadj ben Abdallah Eloufrâni, daus son Nozhet Elhâdi : « Dieu sait ce qu'il faut penser à cet égard. »

Les différentes façons de fumer le tabac sont trop connues et trop courantes surtout pour que nous nous appesantissions sur les cigarettes, les cigares, les pipes.

Quant aux orientaux, ennemis des sensations trop violientes ils modifient l'âcreté du tabac par l'emploi du narguihlé.

Le principe du narguihlé, pipe turque, persane ou indienne, est en somme le même que celui des flacons laveurs de nos laboratoires, dans lesquels les chimistes font barbotter les gaz qu'ils veulent débarrasser de certaines impuretés. Or non seulement le narguihlé sert de flacon laveur, mais encore il ajoute à la fumée qui en sort un parfum. La fumée barbotte en effet dans de l'eau de roses à laquelle on ajoute d'autres produits aromatiques.

Mais les orientaux ne se bornent pas à fumer le tabac dans le narguihlé. Ils fument aussi le haschisch et l'opium.

Le haschisch, ou chanvre indien, produit quand on en brûle une fumée dont le dieu Civa est dit-on avide. Ses diverses parties, soit seules, soit associées à d'autres substances, telles que l'opium ou la noix d'arec rapée procurent une ivresse tantôt agréable et riante, tantôt délirante et furieuse. Nous avons vu précédemment, au chapitre des fumigations, que, au temps d'Hérodote, les Scythes connaissaient ces propriétés. On raconte qu'au temps des croisades le « Vieux de la Montagne » Hassan Ibn Sabbah grisait ses sectateurs avec du Haschisch, ce qui leur avait valu la dénomination de secte des haschischins.

Actuellement, son emploi tend à disparaître comme drogue sensorielle ; et à part ses usages médicaux le haschisch n'est plus guère fumé qu'en Turquie, en Arabie et en Egypte.

Quant à l'opium, c'est la Chine qui est le pays le plus gros consommateur d'opium à fumer, et cette pratique persiste malgré tous les efforts persévérants de la Société des Nations et de nombreux autres organismes de lutte. Les fumeries clandestines existent dans tous les pays en relation avec l'Extrême-Orient. Le grand danger de l'opium provient de son action sur les centres nerveux. Comme les premières pipes de tabac, les premières pipes d'opium produisent habituellement, une sensation désagréable : l'odeur nauséeuse et vireuse des préparations opiacées utilisées en médecine n'en est qu'un avant goût. Bien des pharmaciens estiment que l'odeur de l'opium (qui se développe surtout lors de la préparation de l'extrait) est une des plus désagréables de tout l'arsenal thérapeutique. Quoiqu'il en soit, les victimes les plus fréquentes des fumeries d'opium sont les intellectuels. La « drogue » semble libérer l'esprit du corps, les travaux les plus ardus paraissent faciles après une ou deux pipes ; si bien que petit à petit, le fumeur recherche de plus en plus l'agrément de cet état intermédiaire, mais la période euphorique ne dure pas, bientôt lui fait place un engourdissement général, le fumeur devient un malade qui s'enlise de plus en plus dans son vice, jusqu'à atteindre des états de dégradation effrayants. Le moindre mouvement devient un supplice, l'opiomane ne se nourrit plus et finit ses jours dans la cachexie.

Mais le fait de fumer ne détermine pas que des maladies puisqu'au contraire toute une série de médicaments en dérive ; je veux parler des cigarettes médicinales, depuis les cigarettes d'eucalyptus utilisées dans les rhumes les plus bénins jusqu'aux cigarettes antiasmatiques dont une bouffée ou deux arrivent à juguler des crises d'asthme si pénible, et aussi les cigarettes arsénicales composées d'une simple bande de papier imprégné de substance active et enroulée sur elle-même. Ces cigarettes sont un perfectionnement des trochisques fumigatoires dont nous avons déjà parlé.

Imitant les cigarettes médicamenteuses, les cigarettes à camphre, à menthol, à goudron sont de simples cylindres creux en bois ou en porcelaine, dans laquelle on place un peu de la substance voulue : quelques grains de camphre, quelques cristaux de menthol, de la sciure ou du coton imprégnés de goudron ou de quelques gouttes d'une essence antiseptique (niaouli, eucalyptol...)

Les inhalations arsénicales, iodées mercurielles, sulfureuses semblent de plus en plus abandonnées tout au moins quant à l'inhalation directe de vapeurs spécifiques.

Mais par contre, elles se pratiquent de plus en plus dans les stations thermales. Nous avons déjà parlé, au chapitre des fumigations, des inhalations stimulantes d'émanation de radium pratiquées dans des chambres d'inhalations, dites inhalatoires dans lesquels sont amenés les gaz directement au sortir des sources. Rappelons, plutôt comme souvenir, la station russe de Golia-Pristané dont les boues renferment de l'iode et du brome qui se dégageant peu à peu étaient inhalées en petite quantité pendant la durée de la cure.

Les inhalations par pulvérisation, les douches nasales et pharyngiennes deviennent des spécialités dans certaines stations. Contentons-nous de citer le Professeur Paul Blum qui nous a donné d'une façon si claire les indications des eaux thermo-minérales dans les maladies de l'appareil respiratoire (*Précis pratique d'Hydrologie thérapeutique,* Strasbourg 1923, page 138) :

« Les tousseurs qui n'arrivent pas à expectorer, chez lesquels la toux est sèche, spasmodique, se trouveront bien d'une cure au Mont-Dore, ou d'inhalations, ou d'ingestions d'eau stimulantes. Si comme il arrive le plus souvent, ils sont asthmatiques et emphysémateux, c'est encore le Mont-Dore qui est indiqué. Parfois Saint-Honoré-les-Bains, ou la Bourboule réussiront dans les cas qui n'auront pas bénéficié d'une cure au Mont-Dore.

« Si, au contraire, l'expectoration est abondante, si les bronches sont dilatées, on employera les eaux antica-

tarrhales : Challes, Luchon, Cauterets, Saint-Honoré, Amélie... en tenant compte suivant le cas de l'altitude de la station, et de sa richesse en sulfure de sodium. Les séquelles de pneumonie ou de traumatisme pulmonaire par blessure de guerre bénéficieront souvent des eaux anticatarrhales faibles du type Saint-Honoré ou Uriage.

« Cependant, le Mont-Dore réussit aussi dans certains catarrhes, mais son action, qui ne peut être imputée à la présence d'hydrogène sulfuré, tient peut-être, sans qu'on puisse l'affirmer, à la présence des ions, fluor et silice.

« Les affectations suppurantes du rhino-pharynx réclament toutes l'emploi des eaux anticatarrhales ; de même les rhinites, les amygdalites et les laryngites chroniques.

« Cependant, certaines manifestations morbides localisées aux voix respiratoires, ne sont que la conséquence de troubles plus généraux. Certaines congestions chroniques des poumons en rapport avec les lésions cardiaques ou rénales devront être soignées à Royat ou à Evian ; nous avons vu une toux spasmodique chez une variqueuse disparaître après une cure à Bagnoles-de-l'Orne.

« Bref, on ne peut bien poser l'indication qu'après avoir trouvé le mécanisme physiopathologique du symptôme observé.

« Une grande expérience clinique est à la base de toute action thérapeutique; la clinique est en effet la science des indications et la thérapeutique l'art de les remplir.

« Si tant d'étrangers viennent dans nos stations, c'est que, là comme ailleurs, ils sont assurés d'y trouver d'excellents cliniciens. »

Tout a été dit sur les inhalations anésthéniques de protoxyde d'azote, d'éther, de chloroforme, de chlorure d'éthyle, d'éthylène, chacun ayant ses partisans et ses adversaires, discutant d'ailleurs sur l'utilité d'un masque ou ses inconvénients, sur l'économie d'anésthésique obtenue par l'asphyxie partielle réalisée par le maintien dans l'air inspiré de l'anhydride carbonique précédemment exhalé...

LE LAC SACRÉ DU TEMPLE DE KARNAK

Les ruines du temple sont visibles au second plan.

(Page 35)

Photographie communiquée par M. André Parrot.

Et devant les reproches que méritent chacun des produits ainsi employés, les chimistes, éternels chercheurs, poursuivront comme un but toujours fuyant l'obtention de l'anesthésique idéal.

L'antagoniste, si on ose s'exprimer ainsi, des inhalations anesthésiques, c'est l'inhalation d'oxygène ; car si les unes cherchent à suspendre momentanément la vie, l'autre, au contraire a été utilisée pour récupérer la vie lorsqu'elle n'est plus qu'un souffle prêt à s'arrêter. Si imparfaite qu'elle soit d'ailleurs, l'inhalation d'oxygène a rendu et rendra encore de grands services, mais elle nous paraît bien pâle à côté des inhalations d'oxygène pur, réalisées principalement avec le masque du professeur Nicloux, masque dont l'utilisation a permis de rappeler à la vie quelquefois après plusieurs heures d'efforts persévérants des asphyxiés pour lesquels tout espoir semblait devoir être abandonné.

La science est un éternel recommencement avons-nous écrit déjà, c'est ici, l'occasion de le constater une fois de plus.

Quelle différence y a-t-il en effet entre le geste du professeur Nicloux ranimant un cadavre, grâce à son masque d'oxygène, et celui auquel les légendes mythologiques rapportent la création de l'homme ? (1)

---

(1) Le géant Prométhée avait pétri avec de l'argile le premier homme, mais il lui manquait la vie. Pour animer sa créature, Prométhée déroba à Jupiter un peu de feu céleste et le lui administra par le nez. La première manifestation de la créature fut un éternuement.

III

LES BAINS

Il est assurément complètement inutile de rechercher longuement quelle est l'antiquité des bains. Les premiers hommes firent connaissance avec l'agrément des douches en recevant sur le dos une bonne pluie d'orage ; de même ils purent apprécier comme il convient les voluptés que procure un bain froid le jour où un faux pas sur le bord d'une mare ou d'un étang les précipita dans l'élément liquide. Il est encore possible que, fuyant devant un ennemi, un élan mal calculé pour franchir un ruisseau amena brusquement notre ancêtre au milieu d'une eau fraîche et limpide. Il fut le précurseur de la balnéation.

C'est, je crois, cette hypothèse qui aurait ma préférence, si je devais fixer mon choix, car elle permettrait d'expliquer l'origine des bains d'une façon logique. Echauffé par sa course rapide, notre ancêtre lointain eut l'occasion, brutale peut-être, mais évidente néanmoins, d'apprécier le plaisir que peut causer le contact rafraîchissant d'une onde pure, à un être haletant. D'autre fois il répéta cette sensation agréable en se plongeant volontairement dans un frais ruisseau.

Et cette expérience réitérée lui permit de constater la curieuse propriété que possède l'eau de nettoyer les corps que l'on y plonge.

Dans les pays froids, au contraire des pays chauds ou tempérés, les habitants ne se lavent pas pour conserver

sur la peau une couche de crasse qui forme un revêtement protecteur contre les basses températures et les rigueurs d'un climat extrême, comme dans le Haut Thibet, en Sibérie ou au Groënland.

C'est donc surtout dans les pays chauds que prirent naissance les pratiques de l'immersion et des ablutions dont le but est identique.

Tout chacun connaît, ne serait-ce que par les récits bibliques, la coutume orientale qui consiste à laver les pieds des voyageurs harrassés lorsqu'ils arrivent dans la maison de leur hôte. Les frères de Joseph arrivant en Egypte (1), les anges que Lot (2) fit entrer dans sa maison se voient proposer le traditionel bain de pieds. De même Jésus reproche à Simon (3), de ne pas lui avoir lavé les pieds comme le voulait la coutume.

Et très tôt dans l'histoire de l'humanité, les ablutions qui enlevaient les impuretés du corps furent considérées comme un moyen de purification des souillures morales. L'acte matériel et extérieur devint une représentation, un symbole de l'abstraction spirituelle intérieure. C'est pourquoi dans les temples anciens, nous trouvons si souvent une fontaine, un bassin, ou même un lac (4).

Dans les temples égyptiens, le lac atteignait parfois des dimensions considérables et servait à plusieurs usages. A certaines occasions la barque sacrée traversait le lac transportant l'emblême du soleil, pour simuler la traversée de la voute céleste par l'astre du jour ; le lac

---

(1) *Genèse XLIII*, 24. Cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph et ils se lavèrent les pieds ; il donna aussi du fourrage à leurs ânes.

(2) *Genèse XIX*, 2. Et Lot dit : voici mes seigneurs, venez loger dans la maison de votre serviteur, et y passez la nuit et lavez vos pieds ; et demain vous vous lèverez et vous continuerez votre chemin.

(3) *St-Luc VII*, 44. Jésus reprit... parlant toujours à Simon : tu vois cette femme ? Quand je suis entré dans ta maison tu ne m'as pas apporté d'eau pour mes pieds, mais elle, c'est avec ses larmes qu'elle les a arrosés, c'est avec ses cheveux qu'elle les a essuyés...

(4) A Agrigente, détruite en 406 av. J. C., par les Carthaginois, le temple de Jupiter, le plus grand de toute la Sicile, avait un lac de 7 stades, creusé de main d'homme et où nageaient des troupeaux de cygnes.

était l'habitation des crocodiles sacrés qu'on conservait dans chaque temple ; enfin, nous savons encore que les égyptiens qui se rasaient le corps tous les jours, se lavaient fréquemment, et se baignaient dans l'eau froide deux fois par jour et deux fois par nuit. Les jeunes gens qui se destinaient à la prêtrise menaient une vie très dure, soumise à des règles tyranniques. Voués au silence et à la chasteté ils étaient cloîtrés pendant toute la durée de leur apprentissage qui se terminait par la cérémonie de l'initiation ; on les soumettait aux quatre épreuves de l'eau, de l'air, de la terre et du feu. Ces épreuves terribles les mettaient face à face avec les quatre éléments, et pour en sortir victorieux, le long entraînement qu'ils avaient subi était tout à fait nécessaire. En dehors de cet endurcissement corporel les bains froids remplissaient un autre but ; les prêtres soumis aux règles de chasteté bénéficiaient des propriétés anaphrodisiaques de l'eau froide qui complètait ainsi la défense qui leur était faite de manger la chair des poissons dont les propriétés excitantes et aphrodisiaques étaient déjà connues (1).

Cet emploi des bains froids est un des rares cas, semble-t-il, où la purification par les bains présente, outre un symbole, un effet réel.

Dans la Grèce antique, les athlètes ne devaient, eux aussi, prendre que des bains froids. Les bains chauds avaient la réputation d'engendrer la mollesse et de préparer le corps à la recherche d'autres voluptés.

Mais les Egyptiens ne limitaient pas aux temples la pratique des bains. La propreté était une des qualités de ce peuple. « Les peintures égyptiennes nous montrent les riches Egyptiennes se plongeant au sortir du sommeil, dans un bain probablement tiède et embaumé, puis

(1) Quant aux prêtres, il leur était défendu de boire du vin, et ils ne pouvaient manger : ni fèves, en raison de leurs propriétés carminatives, ni oignons parce qu'ils excitent la soif ; ni poissons en raison des propriétés aphrodisiaques de leur chair (Dr J. Guiart : *La médecine au temps de Pharaons*).

recevant, accroupies sur une natte, huile et onguent qu'accompagnaient des massages (1). »

Et comme tous les médecins étaient prêtres, l'usage qu'ils avaient fait des bains sur eux-mêmes leur permettait de recommander en toute connaissance de cause les bains et les ablutions dans un pays où par suite de la chaleur du climat, les maladies de peau étaient fréquentes.

Les dames de la plus haute noblesse se livraient au plaisir du bain, puisque, dans l'histoire de Moïse sauvé des eaux, « la fille du Pharaon descendit au fleuve pour se baigner (2), et ses compagnes se promenaient le long du fleuve. »

L'organisation sanitaire semble avoir été assez poussée. Citons le docteur J. Guiart : « Mais par la façon dont furent soignés les esclaves qui travaillèrent aux pyramides de Ghizeh, nous avons la preuve qu'ils pratiquaient l'hygène sociale il y a plus de 5000 ans. En effet, il ne faut pas oublier que la construction de la grande pyramyde de Chéops dura 30 années à raison de 100.000 ouvriers travaillant ensemble et qu'on relevait tous les trimestres, On comprend facilement qu'il fallait prendre de grandes précautions pour éviter la contagion dans de telles agglomérations. Pour celà, on faisait aux ouvriers des distributions de vètements, ils se baignaient dans le Nil plusieurs fois par jour et les surveillants leur interdisaient sous les peines les plus sévères de faire leurs besoins sur le chantier ; ils devaient pour cela se rendre dans de vastes feuillées situées assez loin et en sens contraire du vent dominant. Des prêtres médecins les visitaient souvent et les malades étaient immédiatement séparés de leurs camarades, pour cela on les conduisait en un camp situé en bon air sur le haut de falaises désertiques. Enfin, chaque année, les ouvriers étaient

---

(1) Reuter : *Les parfums Egyptiens* (*Bull. Soc. Hist. de la Pharmacie*, 1913, p. 39.

(2) *Exode II*, 5.

obligés de brûler leurs cabanes et d'en édifier de nouvelles.

Chez les Hébreux les prescriptions légales ordonnaient de se purifier par un bain et des ablutions avant de célébrer la Pâque, de même que pour la fête de l'expiation. Les ablutions étaient également obligatoires pour ceux qui avaient été en contact avec un objet impur. Pour les cérémonies officielles de purification des lépreux, à deux reprises : le premier et le septième jour « celui qui se purifie lavera son vêtement, rasera tout son poil et se baignera dans l'eau (1). »

Dans le récit des noces de Cana il est dit : « Or il y avait là six urnes de pierre pour les ablutions qui sont en usage parmi les Juifs. Chacune d'elles contenait environ cent litres (2) »

En Palestine les piscines étaient nombreuses : la piscine de Siloé (3) au bas de la vallée du Cédron, dans les murs de Jérusalem, près du pittoresque hameau de Siloé, où Jésus envoya l'aveugle-né se laver les yeux. La piscine de Béthesta, située à Jérusalem près de la porte des brebis connue par la guérison du paralytique relèverait plutôt des sources thermales ; le texte dit « elle a cinq portiques sous lesquels étaient étendus une multitude de malades : aveugles, estropiés, perclus. Ils attendaient l'agitation de l'eau ; car à certains moments un ange descendait dans la piscine et mettait l'eau en mouvement. Et le premier qui entrait dans la piscine après le mouvement de l'eau était guéri, quelle que fut sa maladie (4). »

Les bains étaient très répandus. C'est au bain que Betsabé fut vue par le roi David : « et il arriva sur le soir que David (5) se promenait sur la plate-forme du palais royal, il vit de cette plate-forme une femme qui se baignait, et cette femme était fort belle à voir. Et David

1) *Lévitique XIV*, 8 et 9.
2) *Jean II*, 6.
3) *Jean IX*, 7.
4) *Jean V*, 3 et 4.
5) *II Samuel XI*, 2 et 3.

envoya demander qui était cette femme. Et on lui dit : n'est-ce pas Bath-Schéba, fille d'Eliam, femme d'Urie le Héthien. »

Dans « *les mœurs intimes du passé* », IIe série du docteur Cabanès, sont reproduites deux miniatures figurant cette épisode ; David accoudé à un balcon contemple Betsabé au bain, dans une baignoire sur l'un, dans une vasque sur l'autre.

Les civilisations chaldéo-assyriennes ne nous ont laissé que très peu de renseignements sur les bains. Mais un peuple qui a construit tant de canaux devait en faire un grand usage, en dehors des rites de la religion. Songeant avant tout à leur bien-être, les Chaldéens et les Assyriens inventèrent des arts utiles à la vie, et tous les peuples anciens bénéficièrent de leurs inventions en les adoptant. Pour chasser les démons, les magiciens chaldéens avaient recours aux aspersions d'eaux consacrées, aux infusions d'herbes magiques.

Les Phéniciens qui furent pendant longtemps les seuls marins de la Méditerranée, amenèrent à un haut degré de perfection l'art de la navigation. Commerçants en même temps que navigateurs, intermédiaires entre les peuples avec lesquels ils étaient en relations, ils n'eurent pas de civilisation particulière, mais propagèrent celles des autres nations.

Il en est de même pour les Perses, dont la puissance s'accrut si rapidement qu'ils n'eurent pas le temps de se constituer une civilisation propre et qu'ils adoptèrent les coutumes de leurs voisins.

Avant de parler des Grecs, nous devons faire une mention toute spéciale des civilisations préhelléniques dont quelques-unes eurent un développement très poussé. Nous emprunterons les renseignements suivants à l'étude qu'en a fait le docteur J. Guiard dans « *La médecine grecque aux temps héroïques*, de Minos à Homère », qui a été publiée dans la *Revue de Biologie médicale*, 1925, n° 7.

Les Pélasges étaient des hommes laborieux attachés à la culture de la terre. De bonne heure ils se firent

remarquer par des travaux considérables : adduction d'eau et égouts, digues et chaussées pour contenir l'eau dans le fond des vallées et enfin murailles prodigieuses pour se protéger contre les invasions, murailles qui furent attribuées aux Cyclopes. Des nombreuses îles de la mer Egée, la Crète paraît avoir été peuplée la première il y a environ 8000 ans. La civilisation crétoise atteignit son apogée de 1700 à 1400 environ à la période du bronze.

Le Palais de Cnossos, le fameux labyrinthe de la légende grecque, paraît avoir été construit par Minos vers 1700 ans avant Jésus-Christ. Il paraît avoir été le centre d'une vie luxueuse et confortable. D'énormes magasins contenaient des réserves nombreuses ; des grandes jarres alignées en longues rangées permettaient de conserver les produits liquides, le vin et l'huile, tandis qu'un agencement de canaux, installés sous ces réservoirs, devaient draîner les liquides en cas de rupture ou de suintement.

La partie sud-est du palais renfermait le gynécée où les merveilleuses installations d'hygiène faisaient du palais de Cnossos un digne précurseur de ce que nous appelons aujourd'hui le confort moderne.

L'eau de source était amenée au palais par une canalisation admirable faite de tuyaux de terre cuite, s'emboitant étroitement l'un dans l'autre avec des jointures solidement cimentées.

Les eaux vannes des différents étages, ainsi que les eaux de pluies, qui à certaines époques de l'année se précipitaient en trombes sur les terrasses du palais, étaient recueillies dans des sortes de puits du bas desquels partaient des conduits souterrains fortement cimentés et recouverts de dalles plates ; c'étaient de véritables égouts où un homme peut circuler sans peine. Dans l'aile orientale du palais deux branchements venaient se fusionner en un égoût collecteur unique, qui allait se jeter dans la rivière.

Mais il y a mieux ; les Crétois connaissaient le tout à l'égoût. Dans l'appartement de la reine il y avait en effet,

au rez-de-chaussée, une pièce servant de water-closet, située au-dessus de la canalisation et communiquant avec elle par deux orifices. Une rainure dans le mur indique encore la place où s'encastrait un siège de bois à 0,57 du sol.

Elle avait aussi une salle de bain, dont le sol était constitué de terre thérafque pareil au ciment employé de nos jours. Les eaux s'écoulaient dans une fosse centrale et de là gagnait les égouts. Les bains se prenaient déjà dans de grandes baignoires d'argile.

On ne saurait trop admirer ces installations d'hygiène si on songe que celà se passait il y a près de 4000 ans.

Toutes les maisons ont leur conduite d'eau, comme toutes les rues de la ville ont leurs égoûts. Ces dispositions hygiéniques sont caractéristiques des Pélasges ; elles ne se retrouveront qu'en Etrurie, puis à Rome, se perdront avec le moyen-âge et ne réapparaitront chez nous qu'à la fin du XIX^e^ siècle.

La destruction de Cnossos par les Achéens se place vers l'année 1400 c'est-à-dire sous le règne d'Aménophis III au moment où la brillante civilisation égyptienne était à l'apogée.

Un véritable régime féodal va s'instituer, où les Achéens joueront le rôle de seigneurs, tandis que les Crétois deviendront leurs vassaux. Les princes Achéens voulant rivaliser de puissance se feront sans cesse la guerre. Les plus sanguinaires de ces princes furent les Atrides, qui régnaient sur Mycènes et qui peu à peu l'emportèrent sur leurs rivaux.

A Mycène l'eau provenait d'une citerne creusée dans le roc et où une conduite cyclopéenne amenait l'eau de la fontaine Perseia, située à 600 mètres de l'Acropole et qui était déjà renommée pour la pureté de ses eaux. Une rigole quadrangulaire formée de conduites en poteries emboîtées l'une dans l'autre, conduisait au contraire au dehors l'eau qui avait servi. C'est dans cette salle qu'au retour de son long voyage Agamemnon pénétra sans défiance pour prendre le bain tiède destiné à délasser

ses membres... et que Clytemnestre, l'épouse adultère, pour venger sa fille Iphigénie l'abat à coup de hache.

Dans le palais de Tirynthe, voisine de Mycènes, la salle de bains est en rapport avec la cour d'entrée aussi bien qu'avec le vestibule de la salle des hommes ; l'hôte pouvait donc y être conduit directement avant de pénétrer en présence du roi. Le plancher constitué par un colossal bloc de calcaire compact, lisse et poli, supporte une baignoire en terre cuite, fort épaisse, ayant à peu près la forme de nos baignoires actuelles.

Dans les récits de la mythologie grecque, les descriptions de bains sont très fréquentes : bains d'Hercule, de Diane, de Vénus dont les légendes ont inspiré de nombreux peintres.

Les statues grecques, mais surtout les peintures de vases nous permettent de connaître avec de nombreux détails et accessoires ce qu'étaient les bains dans la Grèce antique. Les temples d'Esculape étaient toujours construits à côté d'une source d'eau pure. C'est que la pureté du corps était une des prescriptions essentielles avant le début de la cure. Toute une série de bains, une période de diète ou de jeune faisaient partie des préparatifs à la cure.

L'étude qui a été faite par le docteur Cabanès (*Mœurs intimes du passé*, 2e série : la vie aux bains) nous dispense d'en parler plus longuement non plus que les bains romains, ni des époques suivantes ; ses descriptions agrémentées de nombreuses figures charmeront ceux qui, curieux de ces questions voudront bien se reporter à cet ouvrage d'un érudit confrère.

Le Coran prescrit des ablutions nombreuses et fréquentes, non seulement aux prêtres mais aussi aux fidèles. Pendant la traversée des déserts il est prévu de remplacer par des ablutions de sable les pratiques rituelles qui ne pourraient être faites dans des lieux complètement privés d'eau. Dans les mosquées on trouve toujours un bassin ou une fontaine et la fontaine des ablutions de la mosquée du sultan Hassann au Caire est une des plus réputées.

Le bénitier moderne de nos églises catholiques est un souvenir des lacs, bassins ou fontaines des temples, et bien peu de fidèles, entrant dans une église se doutent qu'en faisant le geste symbolique de s'asperger le front, ils perpétuent une pratique religieuse aussi ancienne que les premiéres religions, c'est-à-dire que l'humanité elle-même.

Mais les bains et abblutions ont aussi un côté médical. C'est ainsi que les Finnois primitifs ne connaissaient à la maladie d'autre remède que le bain (déifié, d'ailleurs, sous le nom d'Anteretor) ; que les sources sacrées passaient pour être la demeure d'un esprit bienfaisant... mais ici trouverait sa place un chapitre sur la divinité de nombreuses sources minérales, sujet qui pourrait faire à lui seul l'objet de tout un ouvrage ; les bains avaient la propriété de chasser certains démons avec cette remarque que les bains froids chassaient les démons chauds et qu'au contraire les bains chauds chassaient les démons de nature froide ; Hippocrate conseillait les bains chauds pour ouvrir les pores de la peau, et au contraire les bains froids pour rafraîchir les pneumoniques et pour augmenter la diurèse ; le solidisme avec Asclépiade utilisait les douches, les bains et les bains en hamac ; le méthodisme de Thémisson employait aussi les bains quand il s'agissait de resserrer ou de relacher les pores sujet au laxus ou au strictus ; Rhazès faisait plonger dans l'eau froide les malades atteints de rougeole quand ils sont sur le point de tomber en syncope.

De nos jours les bains tièdes ou froids sont encore utilisés comme antithermiques, et ce que nous leur demandons, c'est beaucoup plus de s'opposer aux effets de la fièvre (lorsque l'élévation de la température devient dangereuse et incompatible avec les conditions de vie du corps humain) que de combattre la fièvre elle-même « réaction salutaire dont il est dangereux de troubler le mécanisme physiologique par l'emploi systématique et souvent intempestif d'antithermiques. »

IV

FRICTIONS ET MASSAGES

Chéz les Indiens de la période Védique la croyance populaire était que les mauvais esprits viennent surprendre les hommes sous la forme de maladies. Ces mauvais esprits pouvaient d'ailleurs être envoyés par des divinités, par des sorciers, ou encore par des hommes méchants habiles à de tels commerces. Chez eux la thérapeutique se bornait donc à des offrandes aux divinités, à des invocations, des hymnes, tout en ayant recours à des sortilèges et à des pratiques magiques au nombre desquelles une grande place revenait aux attouchements, aux massages, aux frictions et aux onctions.

A la période Brahmanique, l'art médical passé aux mains des prêtres médecins, les brahmanes, fit de sérieux progrès. Ils distinguèrent les propriétés d'un grand nombre de produits naturels : lait, huile, graisse, miel ; plantes vomitives, purgatives, astringentes, narcotiques, amménagogues ; salpêtre, soufre, antimoine, carbonate de fer. Et cependant leur emploi comme médicaments était subordonné à l'exécution de rites religieux et à la récitation de prières qui devaient en augmenter l'efficacité.

En Chaldée les mages avaient aussi de semblables rites. Les hommes qui, pour eux étaient soumis à l'influence des astres, devaient rechercher les pierres, précieuses ou non, consacrées à ces mêmes astres pour en exhalter l'influence bénéfique ou au contraire en palier l'influence maléfique. La pierre magique exerçait son pouvoir sur ceux qui s'y soumettaient en la portant constamment sur eux sous forme d'amulette. L'amulette primitive se portait

donc soit dans un repli du vêtement, soit au moyen d'un lien passé dans un trou destiné à cet usage. Telle ou telle pierre étant le support de telle ou telle vertu, la maladie de l'une ou de l'autre partie du corps en étant justiciable, il suffisait de mettre en présence les antagonistes qu'elles représentaient pour obtenir soulagement et guérison. Les attouchements en se renouvelant devinrent des frictions et donnèrent naissance aux massages. Aux pierres sacrées s'ajoutèrent ou se substituèrent les objets les plus variés, les plus hétéroclites et les plus inattendus pour enrichir à l'infini la liste des talismans.

La civilisation Assyrienne caractérisée par le règne de la force brutale et la domination par la crainte, avait peuplé l'espace de démons familiers bons ou mauvais, représentés sous les formes les plus étranges et les plus monstrueuses. Nos musées en contiennent des exemples abondants, leurs figures grotesques ou horribles nous étant parvenues sous toutes les formes. Les cachets, les cylindres, les briques, les chatons de bagues nous les ont transmis à travers les âges. Leur représentation sur ces objets familiers permettait d'avoir très rapidement à portée de la main, le talisman nécessaire pour combattre telle ou telle indisposition.

Qui donc songerait à rapprocher des talismans créés par les mages Chaldéens ou des cylindres assyriens au pouvoir magique, les rouleaux que nos élégantes modernes utilisent pour leurs massages amaigrissants ?

Les peuplades primitives, semblables en ceci à certaines tribus que l'on rencontre encore actuellement dans le centre de l'Afrique ou en Australie pratiquent ce que nous appelons l'homothérapie. Cette théorie admet que celui qui mange d'un animal donné en acquiert les qualités. Au physique d'abord : la viande de bœuf doit donner de la force ; celle de chevreuil donnera l'agilité à la course ; celle du renard procurera la souplesse ; celle de castor rendra habile au travail. Mais ce n'est pas tout. Les quatités morales peuvent s'acquérir de la même manière : manger du bœuf rend persévérent ; du chevreuil,

vif ; du renard, rusé ; du castor, industrieux. Et le résultat sera d'autant plus considérable que l'on aura eu soin de s'adresser à la partie ou à l'organe qui est réputé supporter la vertu recherchée, il n'est donc pas indifférent de choisir le poitrail du bœuf, le cuisson du chevreuil, la cervelle du renard, ou la queue du castor. On deviendra ainsi d'une façon générale, puissant comme le bœuf, ou rapide comme le chevreuil, ou malin comme le renard, ou travailleur comme le castor. Occasionnellement on pourra se procurer une qualité momentanément désirée en recherchant le support correspondant. Mais pour l'avoir à sa disposition au moment voulu il faudra avoir recours à certains artifices. La viande pourra être desséchée par le boucanage — et la thérapeutique par les organes desséchés est en pleine floraison sous le nom d'Opothérapie — ou bien on se contentera des attouchements : caresser un animal suffira pour faire bénéficier de son influence — et l'animal deviendra tabou ou même totem — ou bien l'animal mort se révélant aussi « actif » son pelage remplira la même fonction ; à moins encore que la rareté des sujets ne confère une égale valeur à une infime partie du même animal. N'est-ce pas à cette idée qu'il faut rapporter la vogue actuelle des objets en peau de reptiles. Une peau de serpent est bien moins encombrante sous la forme d'un sac à main pratique ou d'une élégante paire de chaussures, que sous celle d'un boa ou d'un cobra apprivoisé ou charmé et enroulé autour du cou de sa propriétaire. Une autre amulette moderne était la bague en poil de queue d'éléphant qui devait bientôt laisser la place aux fétiches en ivoire sculpté, le plus souvent sous la représentation de l'éléphant dont la silhouette fut bien vite réalisée en toutes sortes de verroteries, tout comme le fameux pingouin en peluche. Ici plus n'est question de frictions.

Peut-on encore parler de massages ou de frictions quand on apprend que les sorciers Kirghizes battent de verges leurs malades jusqu'au sang, tandis que les Kalichas chassent à grands coups de fouets le mauvais diable qui habite le corps de leurs patients?

Car l'idée est la même de celui qui oppose à un démon ou un talisman qui contient des forces qui lui sont néfastes, ou dont la sensation lui est désagréable, de celui qui veut chasser un esprit en l'aspergeant d'eau lustrale qui produit sur lui l'effet d'une brûlure, de celui qui par des coups répétés veut causer à un diable une douleur telle qu'il cherchera le repos dans la fuite hors du possédé !

Plus tard, lorsque les praticiens se rendirent compte de l'utilité intrinsèque du massage ou des frictions ils en attribuèrent l'efficacité au fait que le génie malfaisant inclus dans l'organe malade y était enfermé par suite d'un resserrement des tissus qui gênait la circulation des humeurs, d'où la douleur. Le massage pouvait donc avoir pour effet, d'abord de rétablir la circulation du sang et des humeurs, mais encore de mobiliser le génie lui aussi, et petit à petit de l'attirer à la surface jusqu'à l'extraire, l'exprimer hors du corps, grâce au mouvement de va et vient répété et à la pression exercée sur la peau, à la façon du jus pressé d'un citron, ou des ondulations qu'on peut observer sur le corps d'une sangsue en train de se nourrir.

Les Egyptiens lorsqu'on étudie leurs pratiques médicales semblent avoir bénéficié des connaissances acquises soit par les Indiens, soit par les Chaldéens. Les voyages et les communications bien que rudimentaires, longs et difficiles n'en existaient pas moins. En dehors des expéditions militaires ou guerrières, ne voyons-nous pas, par exemple, Abraham quitter le pays d'Ur en Chaldée, traverser le pays de Canaan pour aller en Egypte qu'il dut abandonner ensuite ? Et ces connaissances ésotériques étaient soigneusement conservées par un petit nombre d'initiés qui ne les transmettaient qu'à bon escient. Cette spécialisation des prêtres médecins d'Egypte devait avoir des résultats très lents, peu féconds, mais positifs. Ils acquérirent une grande habileté dans le traitement des maladies les plus fréquentes de leur pays. Et comme le climat Egyptien détermine l'apparition de diverses affections occulaires et cutanées, les médecins y devinrent

des maîtres dans la confection des onguents, dans la préparation des pommades et dans l'application des frictions. Ils y employaient des huiles, des graisses et habituellement des produits odorants. L'huile de camomille y tenait une grande place surtout quand il s'agissait de réaliser des frictions calmantes ou curatives. Notons son emploi contre les douleurs articulaires et contre les affections pulmonaires usages encore bien répandus dans nos campagnes.

Ne quittons pas les Egyptiens sans constater que les onctions, les pommades, les onguents, les huiles parfumées virent leurs destinations médicales se transmuer, entre les mains des riches princesses égyptiennes en produits de beauté. Après avoir combattu les maladies cutanées, les frictions furent appliquées à la réparation des imperfections de la peau, d'où naquit tout un arsenal de cosmétiques (1) ; tandis que les massages primitivement opposés aux douleurs articulaires et musculaires entrèrent en concurrence ou en conjonction avec les bains pour contribuer au délasssement des muscles fatigués.

Mais malgré leurs progrès en médecine, tenus d'une part par des règles sévères qui limitaient leur développement, et d'autre part par leur désir de maintenir leur situation dominante, les prêtres égyptiens ne purent s'affranchir complètement du mysticisme que leur avaient transmis les peuples primitifs. A côté des règles hygieniques et accompagnant les prescriptions thérapeutiques. les traitements médicaux comportaient tout un déploiement de prières, d'incantations, de préparations mystérieuses, de cérémonies occultes et magiques pour implorer l'assistance des génies ou pour mieux agir sur les démons, c'est-à-dire toute une mise en scène dont en somme l'effet psychologique ne paraît pas niable. Des pratiques analogues, bien que sévèrement interdites par le Coran,

(1) Onguents, fards, teintures pour les cheveux, produits pour augmenter l'éclat des yeux, pour renforcer l'ombre des cils, etc.

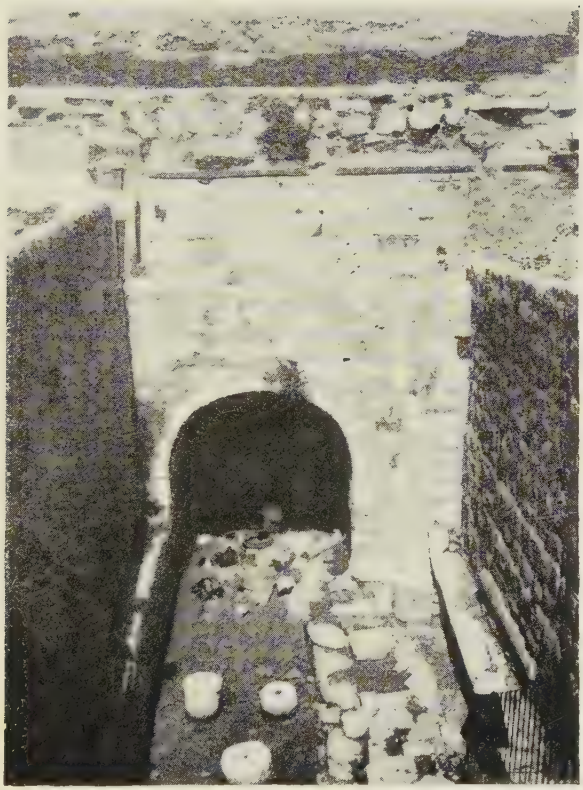

LE RÉSERVOIR DE SILOÉ A JÉRUSALEM

(état actuel)

(Page 38)

Photographie communiquée par M. André PARROT.

se sont perpétuées jusqu'à présent tant chez les Egyptiens que chez les Arabes.

Tout comme les Chaldéens, pour qui la maladie provenait d'une faute du malade, ou traduisait le manquement à l'une des prescriptions qui maintiennent l'homme en état de pureté (donc invulnérable), les Hébreux considéraient les maladies comme des fléaux de Dieu ; ils avaient recours aux prophètes, aux prières et à l'observation de règles hygiéniques qui laissaient peu de place aux soins médicaux proprement dits. Le sacrificateur consulté comme médecin constatait la présence du mal, rappelait les ordonnances hygiéniques de la loi, indiquait les ablutions à faire, ainsi que la durée du traitement « le sacrificateur l'examinera au septième jour » lisons-nous dans *Lévitique XII, 5*. Et les quelques onctions qu'il faisait parfois avaient un caractère rituel et symbolique plus que thérapeutique.

Chez eux aussi les interventions et incantations mystérieuses étaient courantes puisqu'il fallut que Moïse les interdit dans la loi « c'est afin que les enfants d'Israël .. n'offrent plus leurs sacrifices aux démons (*Lévitique, XVII, 5, 7)* ».

Chez les Grecs, au contraire, les frictions comme les massages étaient d'un emploi tout à fait courant et répandu. A plusieurs reprises, Homère raconte comment les massages étaient effectués car les nombreux exercices athlétiques qui constituaient une importante partie de l'éducation antique s'accompagnaient de multiples frictions et de diverses manœuvres massothérapiques. De même pour activer l'élimination des toxines que peut accumuler dans un organisme sédentaire une nourriture trop copieuse, les Hellènes avaient coutume de prendre, avant les repas, un bain destiné à ouvrir largement les pores de la peau et les tissus. Au bain succédait, d'ailleurs, des massages qui devaient en augmenter l'action bienfaisante, tandis que des onctions d'huiles parfumées complètaient agréablement ces divers préparatifs. La frugalité des anciens Grecs, constamment vantée par

les philosophes subissait donc des exceptions. Socrate accusait « les mauvais préparateurs du plaisir de la table de détruire la constitution de l'homme en surchargeant et en engraissant le corps ». Hippocrate enseignait que les excès de nourriture occasionnent des maladies. Platon estimait que les malades qui manquent de force de volonté pour abandonner les abus de la vie sédentaire ne pourront obtenir d'aide ni des médicaments. ni des cautérisations, ni de la magie, non plus que des talismans.

Dans les gymnases grecs qui étaient considérés comme des sanctuaires d'Apollon, dieu de la médecine, les directeurs étaient des médecins et avaient la charge de règler la vie de leurs élèves ; ils en fixaient l'alimentation, comme les exercices ; de plus, ils conseillaient les malades qui, comme traitement, avaient recours aux exercices physiques. La vie sobre et sage des athlètes, les soins hygiéniques comportant l'usage régulier des bains et des massages contribuaient grandement au bien être des adeptes et à l'amélioration rapide des malades qui se soumettaient aux mêmes disciplines. Ikos de Tarente et Hérodicus de Silymbrie réunirent l'hygiène et la gymnastiqne ce qui leur valut de Platon le titre « d'inventeurs de la gymnastique médicale. »

Dans les temples médicaux de cette Grèce antique, les massages et les frictions souvent ordonnés en songe dans le traitement des maladies chroniques procédaient toujours du même principe : faire circuler les humeurs stagnantes, activer la circulation locale, et par celà même, revivifier les tissus.

C'est par l'emploi des étuves et des frictions qu'Hippocrate augmentait la sudation. Déjà Eristrate préférait la friction à la saignée.

Les sectateurs du méthodisme, avec Thémisson de Laodicée, Soranus d'Ephèse, Thessalus de Tralles, considéraient également que les maladies étaient sous la dépendance d'un relachement ou d'un resserrement des tissus il fallait en tout état de cause leur appliquer et les massages et les frictions. Car ces pratiques thérapeutiques

pouvaient avoir comme effet, aussi bien l'extension de ceux des tissus qui pouvaient se trouver trop resserrés, puisqu'on obligeait les humeurs à les traverser, que l'action contraire, puisqu'on aidait au rapprochement des tissus trop écartés, quand le massage en avait chassé et éliminé les humeurs superflues.

A leur suite, les éclectiques, Arrêtée en particulier, prétendant choisir ce que les autres sectes médicales pouvaient avoir de meilleur pensaient amplifier ou prolonger l'action bienfaisante des frictions par l'usage de produits révulsifs (1). C'est de cette façon que si la moutarde et le thapsia en rubéfiant la région frictionnée se voyaient attribuer la propriété d'attirer le mal du centre vers la périphérie, à un degré de plus, le suc de l'euphorbe ou la cantharide, grâce à leur action vésicante tiraient littéralement le mal au dehors, avec les humeurs mauvaises soutirées de l'organisme.

C'est un raisonnement analogue qui avait porté Thémisson à répandre l'usage des sangsues parce qu'il pensait qu'avec le sang qu'elles suçaient, le mal devait passer dans leur corps, ce qui libérait le patient.

La vertu des poux qui d'après la croyance populaire maintiennent la santé, a la même origine : ils piquent pour sucer les mauvaises humeurs et le mal avec elles.

A Rome, Asclépiade de Bythinie, qu'on avait surnommé le « donneur d'eau claire », sobriquet dont il se glorifiait d'ailleurs, faisait accompagner les multiples bains qu'il prescrivait de non moins nombreuses frictions. C'est parce qu'il avait en horreur tous les moyens ou traitements violents ou douloureux.

Le strigille que les Romains ne manquaient jamais d'emporter avec eux lorsqu'ils allaient au bain, avaient pour but de gratter la peau et la débarrasser ainsi de la crasse qui pouvait la recouvrir. Mais, en plus, son action

(1) Les Chinois font un large emploi des révulsifs. Ils leur attribuent la propriété d'exciter l'activité du Yang, principe mâle positif et essentiellement dominateur. Sans ce fluide masculin générateur le corps ne saurait vivre.

profonde sur les tissus sous-cutanés et dans les masses musculaires sous-jacentes réalisait un véritable massage dont un des moindres effets étaient d'accélérer la circulation sanguine. Au sortir du bain les onctions d'huiles parfumées, héritage des Egyptiens et des Grecs, venaient compléter l'action tonique. Galien nous expose l'usage du strigille et les améliorations de l'état physique que l'on peut attendre de la pratique régulière du massage.

Tibulle cite des sucs et des herbes dont les frictions avaient la propriété de faire disparaître la trace bleuâtre des morsures. Bien que la détermination de ces plantes ait donné lieu à bien des discussions, il s'agit probablement du Tamier, ou Bryone noire *(Tamus communis)*. Si en effet on frictionne la peau avec la pulpe ou avec une section fraîche de la racine de cette plante, il se produit une rubéfaction intense et une cuisson comparable à celle obtenue avec la teinture de poivre de Guinée *(capsicum)*. Cette racine est encore fréquemment utilisés par les empiriques des campagnes, contre les rhumatismes, les talures et les ecchymoses d'où lui est venu son nom vulgaire « d'herbe à la femme battue ».

Virgile indiquait de traiter les abcès en les frictionnant avec une pommade composée, pommade qui devait avoir quelqu'analogie avec l'onguent styrax, qui, malgré quelques partisans acharnés est de plus en plus délaissé, sa place ayant été prise par les petites interventions chirurgicales, ou par les vaccins en pansements et en pommades.

La « friction électrique » était considérée comme un puissant agent thérapeutique. Mais elle n'avait rien de commun avec les modernes étincelages ; elle consistait à appliquer sur la peau de l'endroit à traiter le poisson connu des naturalistes sous le nom de torpille. « Contre la goutte, écrivait le médecin romain Scribonius Largus, il faut, pendant les accès de douleur, mettre sous le pied du malade, sur un rivage, une torpille noire vivante jusqu'à ce qu'une torpeur se fasse sentir dans tout le pied et dans tout le tibia jusqu'au genou. Cela enlève la dou-

leur pour le présent et remédie au mal pour l'avenir » ; et ce remède aurait guéri Anthéro affranchi de Tibère. Dioscoride et Galien l'auraient employé pour guérir des céphalées intenses. La torpille marbrée *(Torpedo marmorata)* est très connue en Méditerranée et les propriétés de ce poisson ne pouvaient manquer d'intriguer les Anciens au point de les inciter à en étudier l'action. « Réaumur, entre autres, nous dit le professeur Coutière dans son *Monde Vivant,* a parfaitement décrit leur secousse, qu'il compare, suivant une image très juste, à l'étonnement du bras lorsque le coude a violemment frappé un corps dur. »

Dans un épigramme sur Zoïle, Martial met en scène une « masseuse qui frictionne son corps avec habileté et pétri d'une main savante chacun de ses membres ». Les Romains utilisaient-ils ces séances de massages pour traiter ou prévenir la goutte ? Leur demandaient-ils, ignorant les conseils de Platon, de suppléer au manque d'exercice et à la mollesse de leur vie, à l'époque de la décadence ?

Galien avait en effet enseigné que la friction et les massages, s'ils peuvent souvent suppléer à la saignée et à la purgation, peuvent également palier au manque d'exercice.

Après la chute de l'empire et la décadence de la civilisation romaine, Alexandrie, dernier refuge de la science eut son heure de célébrité, due, en majeure partie, à son école de médecine. Mais sa destruction par les Sarrazins en 640 au cours de laquelle la fameuse bibliothèque des Ptolémées devint la proie des flammes marqua une nouvelle régression dans le domaine médical et thérapeutique.

Le flambeau des connaissances humaines semblait s'être éteint. Les Arabes devaient cependant nous le transmettre ; car en traduisant quelques-uns des livres grecs qui avaient pu échapper aux flammes, et bien qu'en les adaptant à leur goût et à leur mentalité, ils nous ont conservé quelques-unes des richesses des temps antérieurs.

D'autre part, les moines copiaient les plus belles productions des grands poètes de Rome ou d'Athènes qui avaient pu leur parvenir ; ils y puisaient quelques rudiments de médecine, mais les murs des couvents et leur incompétence en la matière étaient autant d'obstacles qui les empêchaient de mettre à profit ces acquisitions, et de faire bénéficier leurs contemporains de la science qui leur parvenait ainsi.

Aussi, après la dislocation de l'empire de Charlemagne, la médecine n'est plus le fait que de quelques Juifs, tandis que le peuple, en proie à toutes sortes de superstitions s'attache aux pratiques les plus extravagantes : astrologie, magie, sorcellerie, enchantements, philtres, sortilèges, talismans, amulettes, maléfices, caractérisent cette époque. Les médecins Juifs, englobés dans ces croyances mystérieuses étaient des sujets de crainte au même titre que sorciers et sorcières dont ils partagèrent parfois le sort sur les bûchers où l'ignorance et la fureur populaire les confondaient dans la même haine.

Comme la superstition des temps primitifs avait engendré les frictions par l'intermédiaire des amulettes et des talismans, les croyances mystérieuses du moyen-âge devaient voir refleurir la mode des frictions, des onguents, des emplâtres. Sur les champs de bataille les mires se hâtaient de recouvrir d'onguents les plaies des soldats blessés, ou d'aider à la consolidation des membres fracturés par l'application d'emplâtres. La plupart des onguents ou des baumes qui durent leur vogue et leur réputation de réparateurs merveilleux étaient ceux que l'empirisme du temps avait composé de produits antiseptiques. Leurs propriétés, normales pour des disciples de Pasteur ne pouvaient manquer de frapper l'esprit de ceux qui voyaient habituellement les plaies les plus bénignes devenir rapidement mortelles par les infections gangréneuses alors si fréquentes.

Les empiriques des campagnes affermissaient leur empire sur les gens du peuple par le mystère dont ils s'entouraient et la crainte qu'ils ne manquaient pas de

susciter ou d'exploiter, leur notoriété étant fonction de la crédulité populaire. Le choix des produits et la confection de leurs remèdes étant entourés d'un cérémonial auquel les bénéficiaires étaient souvent mêlés. Les plantes nécessaires à la préparation de tel onguent devaient par exemple avoir été cueillies dans des circonstances bien déterminées. Tel jour de la lune à minuit, tous les hommes de la maison partaient en expédition pour la cueillette ; le silence devait être absolu jusqu'au retour et la récolte devait être terminée avant le lever du jour. La graisse à employer devait satisfaire à d'autres exigences ; par exemple, provenir d'un jeune cochon mâle. Le produit une fois terminé ne donnait son effet maximum qu'à la condition d'être appliqué suivant un autre cérémonial, non moins scrupuleusement réglé (heures des frictions, phase de la lune, etc...).

Ces appels à l'imagination ne pouvaient manquer d'agir sur le psychisme des malades, comme pouvait le faire dans les temples médicaux de la Grèce, la période d'incubation.

Les connaissances médicales étaient encore si confuses que la découverte de l'imprimerie ne parvint pas dès l'abord à faire progresser l'art de guérir.

Paracelse mit en honneur l'iatrochimie et en opposition à la médication polypharmaque (dont la thériaque est un des plus beaux exemples) posa le principe de la spécificité des remèdes. Van Helmont suivant la voie ainsi tracée recommande avec succès le soufre dans le traitement de la gale. Le mercure est également usité contre les accidents syphilitiques, surtout à partir de 1497 sous la forme de pommade mercurielle. Ces frictions mercurielles s'étaient rapidement répandues en Italie à partir du moment ou Hugo de Bologne l'eut préconisé contre la lèpre maligne d'Occident (1). Rabelais dans le prologue de Pantagruel

(1) Le mercure fut employé en frictions dans les dernières années du XV[e] siècle, contre les accidents secondaires de la syphilis; mais dès le VIII[e] les Arabes en faisaient usage dans la lèpre et les maladies de peau. Et c'est en raison de l'analogie de ces deux affections que les premiers sy-

fait mention de stomatite mercurielle ayant suivi des onctions d'onguent napolitain.

Malgré les excès qui l'ont accompagné, comme il est de règle chaque fois qu'un médicament actif est révélé et dans lequel chacun pense trouver une panacée universelle, l'emploi de l'onguent mercuriel marque sans contredit l'apogée des frictions et massages dans la thérapeutique. Depuis cette époque, aucun thérapeute n'arriva à mettre en évidence un traitement aussi spécifiquement efficace. De nos jours même, les filtrats et les lysats microbiens, les vaccins divers qu'on a voulu présenter sous la forme de pommades (1) sont loin d'avoir un caractère aussi régulier et les résultats sont tantôt variables, tantôt décevants.

Quoiqu'il en soit, l'utilité des frictions thérapeutiques n'est plus à démontrer. A côté des frictions mercurielles toujours actives contre la syphilis et qui offrent souvent l'avantage d'un traitement dissimulé, il en est d'autres très utiles. La voie cutanée est une méthode de choix pour introduire dans l'organisme certains éléments curatifs. La pommade iodo-iodurée ou le savon ioduré ont une action très nette sur les goîtres, les ganglions, voire dans les cures amaigrissantes. La pommade camphrée, si utile dans les affections pulmonaires des tous jeunes enfants, produit une action multiple ; outre l'effet déri-

---

philigraphes adoptèrent ce médicament que les alchimistes avaient presque déifié...

Malgré l'usage et l'abus que l'on fit des onctions mercurielles, il existait encore à la fin du XVI[e] siècle beaucoup d'autres traitements de la syphilis : saignées, cataplasmes, tisanes, onguents à base de sublimé, corrosif pour frictions, etc...., sans compter les inventions de la superstition et du charlatanisme.

Au nombre de ces dernières, il faut placer les amulettes et les anneaux constellés préconisés par les médecins des premiers siècles du moyen âge. Le plus souvent, a écrit Ch. Renault, on préférait le sceau dit des Gémeaux, ceux du Verseau ou du Bélier, ou encore celui des Poissons... (Dr. Ed. Dupouy, *Le moyen âge médical*, page 123, en note).

(1) Cette idée est très ancienne puisque dans les temps les plus reculés les peuples primitifs pratiquaient la vaccination contre la morsure des serpents et des frictions avec la graisse d'animaux venimeux.

Les Africains traitent les piqûres de scorpions par l'huile de scorpions.

vatif obtenu par la rubéfaction due à l'action physique de la friction, il faut en ajouter d'autres ; l'absorption du camphre par la peau est d'autant plus intense que les téguments ont été mieux rubéfiés, et le camphre introduit dans l'organisme et véhiculé par voie sanguine exerce sur les nerfs une action sédative, sur le cœur une action stimulante, dans le poumon même son élimination au niveau des alvéoles réalise une remarquable antiseptie pulmonaire et bronchique.

L'étude de tous les corps et de toutes les formes employées au cours des massages et des frictions ne nous arrêtera pas ; qu'il s'agisse de liniments, d'embrocations, de baumes, d'onguents, de cérat, de savons de glycérés ou des produits naturels qui en sont la base, nous nous reporterons au « *Traité de pharmacie galénique* du professeur Astruc. »

CONCLUSION

Il résulte de notre travail que l'empirisme précède souvent la raison et que les pratiques de thérapeutique introduites en médecine sous l'inspiration de la magie, de certains rites religieux, ou de conceptions doctrinales erronées se sont cependant perpétuées parce que l'expérience les a montrées efficaces.

Les vieux remèdes sont souvent les meilleurs parce qu'ils ont subi l'épreuve du temps.

Aussi le praticien ne doit-il pas les écarter parce que l'idée qui leur a donné naissance est apparue dans la suite du temps comme fausse ou absurde, mais il doit au contraire les garder précieusement dans son arsenal thérapeutique en s'efforçant de découvrir à la lumière des sciences modernes le mécanisme de leur action et de leur efficacité.

BIBLIOGRAPHIE

Artaut de Vevey. — Action anti-ecchymotique du *Tamus communis* (*Union pharmaceutique*, 1815).

A. Astruc. - Traité de pharmacie galénique (Paris, 1921).

Baumé. — Eléments de Pharmacie (Paris, 1773).
Manuel de chymie (Paris, 1763).

L. Barbillon. — Histoire de la médecine (Paris, 1886).

Bosquillon. — Traité de matière médicale (Paris, 1789).

P. Blum. — Introduction à l'étude de la thérapeutique (Strasbourg, 1922).
Précis pratique d'hydrologie thérapeutique (Strasbourg 1923).

Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

Moyse Charas. — Pharmacopée Royale galénique et chymique (Lyon, 1753).

Docteur Cabanès. — Mœurs intimes du passé, 8 volumes (Paris, 1909).

D. Cauvet. Matière médicale (Paris. 1887).

Caventou. — Traité élémentaire de Pharmacie (Paris, 1819).

Docteur H. Coulon. — Curiosités de l'histoire des remèdes (Cambrai, 1892)

H. Coutière. — Le monde vivant (Paris, 1927).

R. Cerbelaud. — Formulaire de parfumerie... (Paris, 1905).

L. Delaporte. — La Mésopotamie.

Dictionnaire des altérations et falsifications de Chevallier (Paris, 1857).

Dictionnaire de médecine... (Paris, 1826).

Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle... (Paris, 1838).

Dorvault. — L'Officine (Paris, 1910).

Docteur Paul Dorveaux — Le livre des simples médecines... (Paris, 1913).

Ed. Dupouy, — Le moyen âge médical (Paris, 1888).
Médecine et mœurs de l'ancienne Rome (Paris, 1892).

Duruy. — Petite histoire ancienne (Paris, 1883).

Docteur Eifer. — L'opothérapie avant Brown-Séquard (*Revue moderne de médecine...*).

Formules des médicaments utilisés dans les hôpitaux... (Paris, 1783).

Freind.— Histoire de la médecine depuis Galien jusqu'au XVI^e^ s. (Paris, 1728).

Geoffroy. — Traité de matière médicale (Paris, 1757).

Gildemeister et Hoffmann.— Les huiles essentielles (Leipzig, 1900).

Glotz — La civilisation égéenne.

Guibourt. — Histoire naturelle des drogues simples (Paris, 1836).

Docteur J. Guiart. — La médecine au temps des Pharaons (*Biologie Médicale*, 1922, n° 7).

Docteur J. Guiart. — La médecine grecque aux temps héroïques (*Biologie Médicale*, 1925, n°7).

Docteur J. Guiart. —La médecine n'est pas née dans les temples d'Esculape (*Biologie Médicale*, 1927, n° 9).

Hérail — Matière médicale (Paris, 1922).

Hippocrate. — Œuvres. Traduction française (Paris, 1697).

H. Leclerc. — Précis de Phytothérapie (Paris, 1922).
Les Epices (Paris, 1929).

N. Lemery. — Traité universel des drogues simples (Paris, 1723).
Le Long. — Le régime de santé de l'escole de Salerne (Paris, 1636).
Docteur Lucien-Graux. — El Mansour le Doré (Paris, 1928).
A. Malet. — L'Antiquité (Paris, 1912).
Matthiole. — Commentaires de Dioscoride (Lyon, 1619).
Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard.
Michaud et A. Sartory. Pour vivre vieux (Paris, 1915).
Moret. — Le Nil et la civilisation égyptienne.
Docteur Mousson-Lanauze. — De l'empirisme vers la raison (Paris, Laboratoires Midy).
A. Nicklès. — Le monde végétal chez les Hébreux (Dijon, 1923).
G. Panayotatou. — L'Hygiène chez les anciens Grecs (Paris 1923).
Pharmacopée Française, 1819, 1837, 1866, 1884, 1895, 1908.
Pharmacopoea Parisiensis, 1642, 1758.
Pharmacopoea Wirtenbergica (Stuttgard, 1754).
P. Pomet, Histoire générale des drogues (Paris, 1694).
Docteur F. Regnault. — Propos d'un praticien philosophe (*Revue moderne de Médecine...*).
Revue des Deux-Mondes, Février 1930.
La Sainte Bible, version Osterwald (Paris. 1903), version Segond (Paris, 1921).
Les Secrets de la Nature, tome II, Médicaments (Paris, 1769).
Nouveau-Testament, version Stapfer (Paris, 1911).
Trousseau. — Traité de Formulaire (Paris, 1851).
Virey. — Traité de pharmacie (Paris, 1819).
Villar. — A propos des doctrines médicales (Paris, 1911).
A. Westphal — Jésus de Nazareth (Lausanne, 1915).

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION I

Les Fumigations 1

Les Inhalations 19

Les Bains 34

Frictions et massages 44

CONCLUSION 58

BIBLIOGRAPHIE 59

TABLE DES GRAVURES

I Boudha et brûle-parfums.

II Séti I brûle l'encens.

III Bédouin fumant le narguilhé.

IV Nécessaire de fumeur d'opium .

V Le réservoir de Siloé.

VI Le lac sacré de Karnak.

Montbéliard. — Sté An^me d'Imprimerie Montbéliardaise